

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ALBUM DE LA MINERVE



Vol. 3.

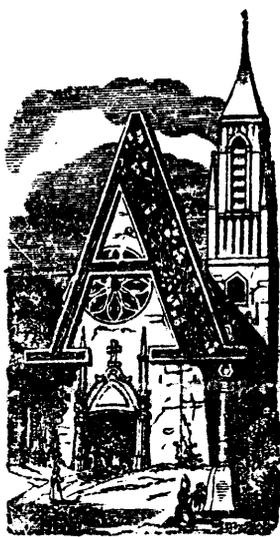
Montréal, 25 Juin 1874

No. 26.

C A I N.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)



H ! dit Raoul, vois donc cette crevasse qui longe le sentier, et à côté de laquelle j'ai passé. Je ne me la rappelais plus.

— Où cela ? fit Georges, qui n'avait pas cessé de regarder la frégate pendant que son ami regardait le paysage.

— Là, dit Raoul.

Et il lui montra une de ces longues et étroites déchirures que font dans les montagnes les tremblements de terre ou les convulsions de la nature. Cette fissure semblait d'une profondeur telle que l'œil ne pouvait la mesurer. Ses parois étaient droites, à

vives arêtes. De distance en distance, quelques arbres et quelques arbustes y poussaient horizontalement et enchevêtaient leurs branchages au milieu. Sauf ses gigantesques proportions, on eut pu la comparer à ce jeu qu'on donne aux enfants, dans lequel une bille, lancée sur un plan incliné, se heurte longtemps à des clous de fer avant d'arriver à son but.

Raoul se penchait au bord du gouffre et le contemplait.

— Voyons, dit Georges d'une voix altérée, car

une horrible idée lui était venue, ne perdons pas ainsi notre temps ; partons.

A ce moment, ils entendirent un léger bruit du côté du fort.

Tous deux prêtèrent l'oreille, mais ce bruit passa et s'éteignit.

— Ce n'est rien, dit Raoul, qui s'était retourné et était resté à demi-incliné pour mieux écouter. Tu as raison, partons.

Il se releva ; mais, oubliant qu'il était au bord de la fissure, il fit un pas en arrière et tomba à la renverse.

En voyant tomber Raoul, Georges se pencha en avant, les bras en l'air, les cheveux hérissés. Il crut qu'un démon venait d'exécuter l'effroyable pensée qui s'était présentée à lui un instant auparavant. Presque aussitôt, il entendit une voix qui sortait du gouffre et qui l'appelait.

— Georges, Georges, disait la voix.

— Quoi ? fit-il machinalement.

— Ah ! — reprit la voix d'un timbre ému et pourtant joyeux.

Et tout doucement, comme si elle eût craint de se répandre en éclats :

— Ah ! je l'ai échappé belle ! Je suis heureusement tombé à califourchon sur un arbuste. Ne fais pas de bruit. Je suis à une dizaine de pieds tout au plus. Descends sur ce tronc d'arbre qui est au-dessous de toi, et donne-moi la main pour que je remonte.

Il fallut quelques secondes pour qu'il comprît le sens des paroles qui arrivaient jusqu'à lui. Il

J. J. Marquet

les comprit enfin, mais il ne bougea pas. Une force invincible l'enchaînait au sol. Il avait la tête à demi-tournée vers la rade. Une brise assez fraîche venait de s'élever et la frégate avait masqué. Elle manœuvrait pour faire le tour et conserver les armures au même bord. Georges la regardait faire.

— Georges, tu ne m'entends donc pas ! Je te dis que je suis là. Viens vite, car l'arbuste plie sous mon poids. Ah ! mon Dieu ! je crois que je vais tomber ! Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu !

Georges se pencha sur l'abîme. De grosses gouttes de sueur perlaient à son front. Il aperçut au-dessous de lui une masse noire qui se cramponnait au mur de granit.

— Ah ! Georges, tu es là, mais tu ne viens pas à mon secours ! Ah ! mon Dieu ! je suis perdu ! car je lis sur tes traits la pensée que tu as dans le cœur. Tu te dis que, lorsque je serai mort, tu seras le commandant de la frégate. Ah ! mon Dieu ! voilà que je tombe ! ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu !

Comme si le charme qui le retenait au bord se fût rompu, Georges, à cet appel suprême, bondit plutôt qu'il ne sauta sur l'arbre que lui avait désigné Raoul, et, l'enlaçant avec ses jambes croisées, il s'élança vers l'abîme, la tête en bas, les bras tendus. Il était trop tard. Raoul, étreignant toujours le faible arbuste qui l'avait soutenu jusque-là, venait de se détacher de la muraille. Georges entendit le corps de l'infortuné heurter de distance en distance les arbres qui se le renvoyaient les uns aux autres. Il entendit encore un bruit mat, comme celui d'une masse qui touche enfin le sol, et ce fut tout.

Il remonta péniblement sur le tronc d'arbre, et du tronc d'arbre sur le sol.

Une fois debout, il eut le vertige. Il lui sembla que la nature s'était vêtue de deuil, et que, de toutes parts, des voix menaçantes lui criaient : " Assassin ! assassin ! "

Mais non. Le ciel était pur et se parsemait d'étoiles ; la lune elle-même avait perdu sa rouge clarté et brillait doucement sur les flots, et la frégate s'inclinait coquettement vers lui comme pour l'appeler.

Alors il se laissa tomber sur la pierre où il s'était assis une demi-heure auparavant, et il y resta longtemps anéanti, comme si la vie s'était retirée de lui.

Quand il sortit de cette torpeur, les premières lueurs de l'aube blanchissaient l'horizon. Il se dressa sur ses pieds en s'écriant :

— Ah ! mon Dieu ! et le fort ! et la frégate !

Et il s'élança par bonds précipités dans le sentier qui conduisait à la plage en criant par intervalles : " Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu ! " ainsi que l'avait fait Raoul quand il avait roulé dans le précipice.

III.

Toutefois, au moment d'arriver à la plage, Georges s'arrêta. La rapidité de sa course et le froid de la nuit lui avaient rendu la raison. Il comprit qu'il ne devait point arriver à bord en meurtrier que poursuit le remords de son crime, mais en ambitieux prêt à en recueillir les bénéfices. Par un puissant effort de sa volonté, il imposa l'impassibilité à ses traits, le calme à son cœur ; et ce fut avec son visage ordinaire qu'il embarqua dans le canot. Il s'informa seulement près de ses hommes s'ils avaient quelque nouvelle de la frégate ou du commandant. Ils lui répondirent qu'ils n'en avaient aucune, mais que depuis plusieurs heures ils l'at-

tendaient lui-même avec inquiétude. Lorsqu'il monta à bord de la *Thétis*, il trouva les officiers et l'équipage groupés avec anxiété sur son passage. Il demanda aussitôt si le commandant était rentré. On lui répondit qu'il avait simplement renvoyé sa baleinière et qu'on le croyait avec lui.

— Je ne l'ai pas vu, murmura Georges.

Il sentit que tous les regards étaient fixés sur lui, et qu'il ne paraissait peut-être ni assez étonné, ni assez ému. A partir de ce moment, il lui fallait entrer dans ce chemin terrible de la dissimulation, où sans cesse une difficulté nouvelle surgit après la difficulté vaincue. Il y entra résolument. Il jeta d'abord sur la mer et sur les montagnes un regard indécis.

— Mes amis, dit-il, il fait déjà grand jour. Il serait inutile d'aller à la recherche du commandant. Il doit être pris ou tué. Nous n'avons plus qu'à le délivrer ou à le venger. Nous allons à l'attaque du fort.

L'équipage poussa un hurra et se porta à ses postes de manœuvre. Ces braves gens aimaient Raoul. En regardant, du haut de son banc de quart, ces rudes physionomies empreintes d'un naïf chagrin et d'une mâle énergie, Georges ne douta point du succès, bien que la diversion imaginée la veille par Raoul et par lui fût devenu impossible. Au bout d'une heure, la frégate parut devant le fort, cargua ses voiles, laissa tomber l'ancre et s'embossa. Elle ouvrit le feu immédiatement. Le fort, averti par ses sentinelles, était préparé et lui répondit. Après une demi-heure de ce combat d'artillerie qui, dans toute autre circonstance, eût été inégal entre des murailles de bois et des murailles de pierre, la victoire resta à la citadelle flottante. La brèche était faite. Dès que Georges la jugea assez large pour tenter l'assaut, il descendit avec ses hommes dans les embarcations armées en guerre, et fit force de rames vers le fort. Lui-même se tenait debout à l'avant de son canot. Ses traits resplendissaient d'une joie sauvage, car l'ardeur de la lutte étouffait ses remords, et il sentait à portée de sa main le but qu'il avait rêvé. Le premier, il sauta à terre, et, frappant à droite et à gauche avec une grande épée qu'il avait prise, il se fraya un chemin sanglant, tandis que ses hommes s'élançaient sur sa trace comme une meute conduite à la curée. Les Anglais, ne pouvant soutenir le choc, lâchèrent pied, se réfugièrent en désordre dans la seconde enceinte et hisserent le pavillon blanc. Georges avait l'instinct militaire. Il lui suffit d'un coup d'œil pour voir que les murailles ruinées de cette seconde enceinte ne pourraient protéger leurs défenseurs, et il se décida sur le champ, en acceptant l'offre d'une capitulation devenue inévitable pour les Anglais, à épargner le sang de ses propres hommes. En conséquence, il fit cesser le combat et attendit l'officier parlementaire. Celui-ci parut bientôt.

— Avant tout, monsieur, lui cria Georges dès qu'il l'aperçut avez-vous pris ou tué un officier français cette nuit ?

— Nous n'avons vu personne, répondit le parlementaire.

Georges appela un enseigne du vaisseau.

— Monsieur, lui dit-il, vous allez prendre cinquante hommes. Vous parcourez la montagne depuis le fort jusqu'à la plage, et vous cherchez le commandant Raoul.

L'enseigne et les cinquante hommes partirent en courant.

— Maintenant, monsieur, dit froidement Georges à l'officier Anglais, voici mes conditions. La garnison se rendra. Le gouverneur me remettra son épée, les soldats déposeront leurs armes. Je ne puis

vous accorder qu'une seule faveur : Vous ne serez pas prisonniers de guerre. Vous pourrez vous embarquer sur les deux bâtiments américains que je vois mouillés près du fort, et vous aurez un sauf-conduit pour vous rendre à la colonie anglaise la plus proche. Allez et dites au gouverneur que je lui donne dix minutes pour se décider.

Georges accordait cette capitulation, parce qu'il ne voulait pas avoir à son bord l'embarras de cinq cents prisonniers lorsqu'il pouvait rencontrer l'ennemi d'un instant à l'autre.

Au bout de dix minutes, les conditions étaient acceptées. L'on apporta du fort une grande table, sur laquelle Georges et le gouverneur firent deux copies de la capitulation qu'ils allaient signer. Aussitôt après, le gouverneur remit son épée au commandant de la *Thétis*. Puis les soldats anglais, passant un à un devant le front des matelots français, déposèrent leurs armes à un endroit qu'on leur désigna, et sombres, silencieux, se mirent en rang en face de leurs vainqueurs. Georges, ayant dans la main gauche l'épée du gouverneur, et tenant de la main droite son épée nue, regardait ce défilé et s'enivrait de son triomphe.

Au moment où le dernier soldat anglais déposait ses armes, l'on vit revenir par la route de la montagne les hommes que Georges avait envoyés à la découverte. Ils formaient un groupe épais, et avaient la tête nue. Quatre d'entre eux portaient un brancard fait de branches d'arbres et de feuillage, à côté duquel marchait l'officier : c'était Raoul que l'on rapportait.

Georges mit la main sur son cœur, mais il n'alla pas au devant d'eux ; il attendit.

Ils arrivèrent bientôt et disposèrent le brancard sur la table, par une pensée pieuse, quelques-uns avaient ôté leurs chemises et en avaient recouvert le corps.

— Nons rapportons, dit l'officier en s'adressant à Georges, le cadavre du commandant Raoul, que nous avons trouvé dans une crevasse de la montagne.

Georges saisit les chemises d'une main tremblante, hésita une seconde, puis les enleva. A peine les eut-il enlevées qu'il recula frappé d'effroi, tandis qu'Anglais et Français, au contraire, faisaient un pas en avant et se penchaient les uns au-dessus des autres pour mieux voir.

Le corps de Raoul avait été horriblement mutilé dans sa chute, et ses vêtements étaient, par endroits couverts de sang ; mais la tête, par un hasard singulier, n'avait aucune contusion. Elle était d'une pâleur mate, et ses longs cheveux bruns bouclés, rejetés en arrière, découvraient le front, au milieu duquel les sourcils plissés dessinaient une ride droite et profonde. Les narines étaient dilatées par la colère ou par la terreur. La bouche, bien que les dents fussent serrées, était légèrement entrouverte et se relevait au coin gauche par un incroyable sourire de désespoir et de sarcasme. D'ailleurs toute la partie droite du visage, contractée sans doute dans une dernière convulsion, était également tirée vers la partie gauche. Les yeux enfin, qui eussent dû être fermés, étaient à demi ouverts, et il semblait à Georges que leur regard terne et vitreux se dirigeait sur lui.

— Etes-vous bien sûr qu'il soit mort ? balbutia-t-il en s'adressant au docteur.

— Hélas ! oui, commandant, il est bien mort, répondit le docteur.

Et, se retournant vers les officiers, il leur dit à demi-voix : « Ce pauvre commandant ! la douleur l'égaré. — Eloignez-vous, commandant, ajouta-t-il

presque aussitôt. Cet affreux spectacle vous fait trop de mal.

Georges obéit comme un enfant et se recula de deux pas pendant qu'on emportait le brancard.

— Commandant, reprit le docteur, il va sans dire que nous transportons le corps à la Guadeloupe ?

— Certainement, répondit Georges tout pâle.

— Je vous demandais cela afin de prendre les dispositions nécessaires.

Si cette scène lugubre eût duré plus longtemps, Georges n'aurait pu dissimuler son trouble. Heureusement pour lui, diverses occupations importantes vinrent le distraire le reste de la journée. Il assista au départ des Anglais, fit prévenir les autorités espagnoles de l'île qu'elles eussent à mettre une garnison dans le fort, et veilla lui-même au rembarquement de ses blessés et de son équipage. Ce ne fut que vers le soir, après l'appareillage de la frégate, que, libre de tout soin, il se retrouva seul. Il entra avec une sorte de crainte dans ses appartements de commandant, dont il était, à son tour, le quatrième hôte depuis quelques jours. En attendant que son domestique lui apportât à dîner, il se laissa tomber sur une chaise. Il n'avait plus d'exaltation, et il était à bout de forces physiques et d'énergie morale. Depuis quarante-huit heures, il n'avait pas dormi, et il avait passé par les plus terribles émotions que le cœur d'un homme puisse connaître. Ses yeux se fermèrent, et il s'assoupit. Son sommeil fut rempli de rêves qui lui retracèrent avec une singulière netteté, les événements de la nuit et de la journée qui venait de s'écouler. Il se trouvait dans cet état de demi-somnambulisme où l'âme veille encore, mais ne peut, malgré tous ses efforts, arracher le corps au sommeil qui l'étreint. Elle le secoue par des soubresauts convulsifs ; mais l'inerte matière est la plus forte. Ainsi Georges, qui voulait s'éveiller et dormait malgré lui, étendait ses bras pour repousser les visions funestes, et s'agitait péniblement sur son siège. Il ouvrit enfin les yeux au moment où, fou de terreur, il était parvenu à se lever et courait à la porte de sa chambre afin de respirer le grand air et de voir du monde. Il passa la main sur son front et sentit, pour ainsi dire, que ses traits reprenaient leur position habituelle. Il tira de sa poitrine un profond soupir, et revint lentement s'asseoir. Il s'aperçut alors que son domestique lui avait apporté à dîner ; mais cet homme, le trouvant endormi, n'avait probablement pas osé troubler son sommeil et s'était éloigné. Georges essaya de manger ; sa gorge serrée repoussait tout aliment. Il éprouvait un malaise général ; il examinait machinalement les meubles, qui disparaissaient successivement à mesure que la nuit répandait ses ombres.

En ce moment, il entendit à la porte un assez grand bruit, et le docteur entra.

— Commandant, dit celui-ci, je fais porter ici la barrique.

— Quelle barrique ? demanda Georges, qui s'était levé précipitamment.

— Mais la barrique d'eau-de-vie où j'ai mis le corps du commandant Raoul. J'ai pensé qu'elle serait chez vous plus convenablement que partout ailleurs.

— Vous avez eu raison, docteur, répondit Georges avec douceur.

Le docteur fit entrer quatre hommes qui portaient péniblement la barrique. Deux charpentiers les suivaient. Ils disposèrent des chantiers dans un angle à tribord, placèrent la barrique sur ces chantiers et l'assujétirent avec des cordes. Le domestique de Georges, une lampe à la main, les éclaira

rait dans ce travail. Quand le docteur et les matelots furent sortis, le domestique enleva le dîner, puis il posa sur la table, à côté de la lampe, la capitulation du fort et l'épée du gouverneur que Georges, en entrant chez lui, avaient jetées sur un fauteuil. Cela fait, il partit à son tour.

Georges avait regardé d'un œil fixe ces différents préparatifs. Resté seul, une immense douleur d'empara de lui. Il se promenait de long en large dans sa chambre et s'arrêtait chaque fois devant la table et devant la barrique, comme s'il eut contempné l'un après l'autre le trophée de sa victoire et l'horrible prix dont il l'avait payée. Enfin, deux larmes jaillirent de ses yeux, et, s'arrêtant tout à fait devant la barrique, et il posa la main et resta immobile.

La frégate qui courait vent arrière, avait de légers mouvements de roulis. La barrique n'était pas entièrement remplie, et le cadavre de Raoul oscillait avec le liquide. Il sembla à Georges que le cœur de son ami battait sous sa main. Il fit un pas en arrière en s'écriant à deux reprises :

— Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu !

Depuis que Raoul était mort, il avait sans cesse cette invocation sur les lèvres.

— Après tout, dit-il, ce n'est point moi, c'est la fatalité qui l'a frappé. Je ne suis pas resté sourd à son dernier appel : j'ai été à son secours. Il était trop tard. Maintenant, continua-t-il, il faut que je me décide à visiter ses papiers. Dans une carrière comme la nôtre, on s'attend tous les jours à mourir ; peut-être a-t-il écrit ses dernières volontés et me charge-t-il de les exécuter.

Il ouvrit le secrétaire. La première chose qui lui tomba sous la main fut un paquet de ses propres lettres. Il les avait écrites à Raoul à de longs intervalles, et lorsqu'il avait été par hasard séparé de lui pour quelque temps. Il en parcourut plusieurs avec un grand trouble. Ces lettres, en effet, étaient pleines d'expressions de tendresse, et rêvaient un long avenir pour leur commune amitié. Il les ferma en pâissant. Il trouva aussi des lettres du père de Raoul, et un bracelet d'argent, un souvenir sans doute, de cette petite cousine blonde et rose que son ami comptait épouser un jour. Enfin, il aperçut, dans le dernier tiroir, une boîte en bois blanc, très-mince, de la longueur et de la largeur à peu près d'une grande feuille de papier à lettre, et dont le couvercle glissait dans des rainures latérales. Georges l'ouvrit et vit plusieurs feuillets cousus ensemble et recouverts d'une écriture ferme et allongée. En tête du premier feuillet étaient ces mots : *Ceci est mon testament.*

Georges s'assit et se mit à lire.

« Ceci est mon testament, mon cher Georges, et c'est à toi que je l'adresse. Je me suis senti pris ce soir d'une grande tristesse, et j'ai voulu écrire mes dernières volontés, afin que si je meurs dans cette campagne, tu puisses les exécuter plus tard. Je commencerai par te parler de mon père. Avant de te connaître, je n'aimais que lui au monde. Je me souviens que, dans mon enfance, plus sérieux qu'on ne l'est ordinairement à cet âge, je le regardais quelquefois attentivement ; puis, que je lui jetais les bras autour du cou, en l'accablant de caresses. Pendant ma première jeunesse, mon père a été pour moi l'ami le plus tendre et le plus éclairé. Depuis que nous nous sommes quittés, nous nous avons été séparés par le temps et la distance, jamais par la pensée. Notre plus chère espérance à tous deux est de nous revoir un jour. Cette espérance, — qui sait, hélas ! si elle s'accomplira, — c'est, j'en suis sûr, la consolation de sa vieillesse, et ma mort sera pour lui un cruel chagrin. Je

crois cependant que ce chagrin pourra être diminué s'il apprend que, jusqu'à mon dernier souffle, je n'ai pas cessé de penser à lui. C'est toi, mon cher Georges, que je charge de l'en instruire. Sans doute tu seras témoin de mes derniers instants, sans doute tu fermas mes yeux. Eh bien, je veux qu'à ton retour en France, si tu ne peux aller trouver mon pauvre père, tu lui écrives les moindres circonstances de ma mort. Je veux que tu lui dises que, de quelque façon que j'aie été frappé, dans un combat, dans une épidémie, dans un ouragan, j'ai noblement succombé, en faisant mon devoir, et que mon plus grand regret a été de mourir loin de lui. »

La lecture de cette première page fit courir un long frisson dans les veines de Georges. Ainsi, d'après les intentions de Raoul, c'était lui, le meurtrier, qui devait raconter l'agonie de la victime. Il continua cependant.

« Maintenant, mon cher Georges, j'ai à te faire part d'un étrange désir ; mais ce désir, si étrange qu'il soit, ne me paraît pas irréalisable. De jour où je t'ai connu, ton amitié est devenue pour moi une seconde vie. Je ne croyais pas qu'à l'affection paternelle, il pût exister un sentiment aussi doux aussi puissant, et qui ressemblât autant à l'amour. Il est vrai que je te parle de l'amour sans l'avoir goûté. Je n'ai guère fait que l'entrevoir et le pressentir. Depuis cinq ans que je suis embarqué, je n'ai aperçu de loin en loin les belles jeunes filles qu'au bal ou à la promenade, juste assez de temps pour m'éprendre d'elles, et non pour oser leur dire que je les aimais. Il est vrai également que je les aimais un peu toutes ; ce qui revenait à n'en aimer aucune. Aussi n'y a-t-il eu de profond et d'exclusif dans mon cœur, que mon affection pour toi. Chaque soir, je m'endormais heureux en pensant que le lendemain matin, je me retrouverais près de toi. Les jours de combat, j'éprouvais une sorte d'orgueil à sauter, à tes côtés, sur le pont ennemi. De temps en temps je te cherchais des yeux, prêt à voler à ton secours ou à te crier moi-même à l'aide. Cette communauté de dangers et de privations, de joies et de chagrins, m'a fait la vie la plus belle et la plus heureuse. D'ailleurs, si je ne me trompe, elle a eu sur nous deux une influence pour ainsi dire occulte, qui a donné lieu à un phénomène singulier. Nous sommes devenus, à notre insu, partie intégrante l'un de l'autre. Dans bien des instants, nous avons les mêmes pensées et la même façon de les exprimer. Que de fois, au moment de te parler, il m'est arrivé d'entendre sortir de ta bouche les paroles que j'allais prononcer ! Que de fois, à mon tour, j'ai deviné ce que tu allais dire, dans ton regard ou dans ton sourire ! A force de vivre ensemble, nous avons pris les mêmes gestes, les mêmes poses, le même son de voix. Bien souvent, pendant la nuit, l'on a confondu l'un de nous avec l'autre à sa seule attitude sur le banc de quart, à la manière dont il tenait son cigare. Bien plus, la parfaite entente de nos âmes a réagi physiquement sur nous. Nous ne nous ressemblons pas, et pourtant notre longue amitié nous a donné quelque chose de cette réelle ressemblance qu'ont entre eux les enfants nés des mêmes parents. Aussi bien, ne sommes-nous pas frère par le cœur, et n'est-il pas naturel que chacun de nous conserve, pour ainsi dire, sur son visage le reflet du doux visage qu'il chérit et qu'il aime à contempler ?

« Eh bien, mon cher Georges, si je dois mourir bientôt, je ne veux pas mourir tout entier, je veux revivre en toi. Certes, je crois que tu ne m'oublieras pas, et que tu regretteras longtemps ton pauvre ami ; mais cela n'est point assez pour exercer le

souhait que je forme. Il faut que tu consentes à faire davantage. Il faut, après ma mort, que, pour conserver et pour accroître, s'il est possible, la ressemblance qui existe aujourd'hui entre nous, tu t'étudies à imiter les gestes que je faisais, à te servir des expressions que j'employais de préférence, à prendre mes habitudes de tous les jours. Cela ne te sera pas difficile. Cela ne sera que ta manière d'être de maintenant que tu conserveras. Je veux aussi que tu continues à porter tes cheveux longs et bouclés comme je les porte. Ah ! mon ami, ce n'est pas seulement un puéril désir qui me fait te demander toutes ces choses ; c'est que la seule mémoire du cœur est impuissante à se rappeler l'ami qui n'est plus ; c'est que le culte du souvenir a besoin, comme tous les cultes, d'une pratique de tous les instants. C'est que je veux m'incarner en toi, afin d'être sûr que tu ne m'oublieras jamais.

— Adieu, mon cher Georges, tu ne liras ces papiers qu'après ma mort, et tu vois que je t'y parle déjà comme si je n'étais plus de ce monde. N'oublie pas d'aller trouver mon père, et puis-til en te voyant, reconnaître jusqu'à un certain point, dans tes traits l'image du fils qu'il aura perdu ! »

Après avoir achevé cette lecture, Georges se leva épouvanté.

— Oh ! non, dit-il, cette ressemblance fatale dont il me menace n'est point vraie. Elle est impossible.

Il y avait une grande glace avec deux candélabres fixés à la muraille. Il en alluma toutes les bougies, puis se plaça devant la glace et s'y regarda longtemps, étudiant ses traits comme s'il les eût vus pour la première fois.

— Mes cheveux ressemblent au siens, se dit-il à demi-voix. Il y a quelque chose dans le front, dans le nez peut-être, mais j'ai le menton carré et les lèvres droites, presque minces. Il avait au contraire les lèvres un peu larges, souriantes. Oh ! non, ma bouche surtout ne ressemble pas à la sienne, car sa bouche avait une expression pleine de bonté ; et mes yeux, d'un bleu pâle, n'ont rien de ses yeux, qui étaient noirs et mélancoliques. Moi lui ressembler ! continua-t-il, allons donc ! Et il fit un geste de dénégation courroucée.

Mais en faisant ce geste, il pâlit. Il avait en effet haussé les épaules ainsi que Raoul les haussait souvent ; il avait fait claquer ses doigts de la façon dont Raoul faisait claquer les siens, et comme il n'avait point cessé de se regarder, bien qu'il se fût détourné à demi, il lui avait semblé que la glace, au lieu de lui envoyer sa propre image, avait reflété celle de Raoul.

Il n'osa point se regarder de nouveau, serra à la hâte dans le secrétaire les papiers qu'il en avait tirés, et, sans se retourner, sans prononcer une parole, car le son de sa voix, réellement pareille à celle de Raoul, lui faisait peur, il sortit de l'appartement et monta sur le pont.

Il y était depuis quelque temps, respirant à grands traits la brise de la mer et reprenant peu à peu possession de lui-même, lorsque l'officier de quart s'approcha de lui.

— Commandant, lui dit-il, je crois que nous aurons un coup de vent demain matin.

Georges jeta les yeux autour de lui. Le ciel était bas et sombre. L'horizon s'enflammait par instants de rouges lueurs. La brise avait des accalmies soudaines et reprenait ensuite avec plus de force. L'air était chaude et humide. En voyant tous ces signes précurseurs de la tempête, Georges

devint joyeux et son front s'éclaircit. Il allait avoir à lutter, non plus avec sa pensée, mais avec les éléments.

— Je crois, monsieur, dit-il à l'officier de quart, que vous ferez bien de diminuer de voiles avant que la brise ait tout à fait forcé, afin que nous n'ayons pas trop à faire demain matin.

Il envoya alors chercher son matelot, s'enveloppa, s'assit sur la dunette, le dos appuyé au bastingage, et s'endormit presque aussitôt d'un sommeil de plomb. Quand il se réveilla, les premières rafales de l'ouragan passaient en sifflant dans la mâture. L'officier de quart avait exécuté ses ordres, et la frégate était à la cape. Georges ouvrit les yeux et aperçut devant lui les autres officiers et le docteur, que l'annonce de la tempête avait amenés sur le pont. Le docteur le regardait attentivement.

— Ah ! j'ai bien dormi, fit Georges, mais j'en avais besoin.

— C'est étonnant, lui dit le docteur, comme, pendant votre sommeil, vous ressembliez à ce pauvre commandant Raoul.

— Vous trouvez ? répondit Georges en tressaillant.

Il n'attendit pas la réponse du docteur et alla donner quelques ordres à l'officier de quart. Il était urgent d'ailleurs qu'il s'occupât de la frégate, car l'ouragan fut bientôt dans toute sa force. Une partie de la journée se passa dans une obscurité complète. Des grains furieux se succédaient à de courts intervalles et enveloppaient la *Thétis* de tourbillons de vent et pluie. Vers le soir, cependant, bien que la mer restât très-grosse, le temps devint maniable et l'on remit en route. A minuit, Georges crut pouvoir se permettre de descendre chez lui. Sa lutte avec la tempête l'avait grandi à ses propres yeux, il pensait n'avoir rien à redouter des terreurs folles qui l'avaient assailli la veille. voulant être prêt à monter immédiatement sur le pont si sa présence était nécessaire, il ne se coucha pas, mais s'étendit dans un grand fauteuil adossé à la muraille de bâbord, juste en face de la barrique. La lampe suspendue au plafond ne jetait plus qu'une douteuse clarté, et la frégate, ballottée par la mer, craquait dans sa membrure avec de tristes bruits qui ressemblaient à des gémissements. Georges, exténué de fatigue, commençait à s'assoupir, lorsque, dans un violent coup de roulis, la barrique rompit les cordes qui la retenaient, s'élança de ses chantiers et roula vers lui avec un extrême vitesse. Toutefois, arrivée au milieu du pont, comme les mouvements alternatifs de la frégate étaient rapides et saccadés, elle s'arrêta, fut rejetée vers ses chantiers et s'y heurta avec force. Georges s'était levé précipitamment pour ne pas être crasé. Il laissa la barrique rouler une seconde fois, de son côté, puis, profitant de l'instant où l'inclinaison de la frégate la renvoyait à tribord, il la suivit dans sa course et, s'appuyant des deux épaules, il s'efforça de la faire monter sur ses chantiers. Il en soutint le poids un instant, mais ne put parvenir à la replacer. Au contraire, il roula avec elle jusqu'au milieu du navire. Il prit de nouveau son élan, mais ne fut pas plus heureux. Une deuxième et une troisième fois, il échoua encore. Ces tentatives inutiles dégénérent alors en une lutte étrange. Chaque fois, animé d'une sorte de rage, Georges redoutait d'efforts et faisait franchir à la barrique une partie de l'obstacle ; mais chaque fois la barrique, en retombant, l'entraînait avec elle. Il s'aperçut bientôt que ses forces s'épuisaient, et en même temps que ses forces diminuaient, sa raison lui échappait. Si, la veille, en posant la main sur la barrique, il avait cru sentir battre le cœur de Raoul, il s'imaginait

maintenant, en la saisissant des deux bras, qu'il étreignait Raoul lui-même et que Raoul l'étreignait à son tour. Par instants, à n'en point douter, il sentait le corps de Raoul peser de tout son poids sur sa poitrine. Il y avait quelque chose de vrai dans cette illusion. La barrique, en effet, s'était disjointe en frappant contre la muraille et l'eau-de-vie avait coulé sur le sol, de sorte qu'à chaque coup de roulis, le cadavre, ne surnageant plus, se heurtait misérablement aux parois de sa prison. Piétinant sur le pont humide, Georges, par une dernière lueur de raison, comprit ce qui se passait ; mais, en le comprenant, il devint fou. Il prévint que si la barrique s'ouvrait, ce serait Raoul lui-même qu'il aurait à combattre. Dès lors, ce ne fut plus une lutte insensée qu'il soutint, ce fut à une œuvre impossible qu'il s'acharna. Haletant, épuisé, il parvenait à peine tantôt à pousser la barrique contre la muraille, tantôt à ne pas rouler avec elle à l'autre bout du navire. Une dernière fois cependant, réunissant dans un effort suprême ce qui lui restait de vigueur, il réussit à la poser en équilibre sur les chantiers, mais alors ses deux pieds glissèrent de côté et il tomba étendu sur le pont.—La barrique ne bougea plus ; elle était calée entre lui et le bord.—Dès qu'il eut cessé d'agir, Georges recouvra en partie la raison. D'ailleurs, il étouffait, car la barrique reposait à demi sur lui, et la douleur physique dissipait le trouble de son cerveau. Dans un moment où la frégate, s'inclinant sur tribord, le délivra du poids qui l'oppressait, il se dégagea ; et, aussitôt debout, il se pendit au cordon de la sonnette, qu'il ne lâcha que lorsque les timoniers de service furent arrivés.

—Aidez-moi, leur dit-il, à remettre cette barrique en place.

Elle courait sur le pont et venait, à intervalles égaux, heurter la paroi. Les timoniers la replacèrent sur les chantiers et doublèrent les cordes destinées à la retenir. Quand ils se furent retirés, Georges se coucha sur son lit et laissa ses bras tomber inerts à ses côtés.

IV

Au point du jour, l'ouragan s'était presque entièrement apaisé, et, vers quatre heures du soir, la frégate mouilla sur la rade de la Guadeloupe. Georges s'habilla pour aller faire sa visite au gouverneur. Non-seulement il était pâle encore des émotions de la nuit, mais il avait le cœur rempli de trouble. Cette visite l'effrayait. Bien qu'il revint en triomphateur, il songeait qu'il aurait à rendre compte de la mort de Raoul, et, comme tous les coupables, il était préoccupé de la pensée de ne pas se trahir. Il fallait, en même temps, qu'il parût affligé, et cette dissimulation lui était odieuse. En effet, depuis la lecture du testament de Raoul et la scène de la barrique, il n'éprouvait plus ni douleurs ni remords, mais une sorte de haine contre ce mort funeste qui venait déranger sa vie. Il s'habillait lentement en cherchant à se faire une âme de bronze et un visage hypocrite. Un détail de sa toilette mit le comble à son agitation.

Quelques mois auparavant, il avait laissé tomber son épée à la mer et ne l'avait pas remplacée. Il se servait ordinairement de celle de Raoul. Cette fois encore, il était forcé de la prendre. Ses mains tremblèrent en agrafant le ceinturon, qui s'adap-

tait parfaitement à sa taille. Dans l'état d'exaltation où il était, il lui sembla qu'il avait autour des reins une bande de feu. Alors, il frappa du pied avec colère, trempa ses mains dans l'eau froide, puis, saisissant, avec un geste de défi, la capitulation du fort et de l'épée du gouverneur anglais, il descendit à terre.

Le gouverneur, dès qu'il l'aperçut, ne le laissa point parler.

—Pourquoi, lui dit-il, le commandant Raoul n'est-il pas venu lui-même ?

—Le commandant Raoul est mort, répondit Georges.

—Alors, l'expédition a échoué ?

—Non, monsieur le gouverneur, je vous apporte, au contraire, la capitulation du fort et l'épée du commandant anglais.

Le gouverneur parcourut la capitulation d'un regard rapide.

—Et comment est mort ce pauvre Raoul ? demanda-t-il.

Georges raconta d'une voix mal assurée, qu'ils avaient fait une reconnaissance pendant laquelle Raoul avait disparu. Il ajouta que, le lendemain, après la prise du fort, on l'avait retrouvé mort au fond d'une crevasse, où il s'était sans doute laissé tomber, et que la frégate avait rapporté son corps à la Guadeloupe.

Le gouverneur, les traits empreints d'une émotion douloureuse, resta quelques secondes sans parler.

—C'est le sort de la guerre, dit-il enfin ; pauvre Raoul !

Il regardait fixement Georges qui, craignant d'être découvert, pâlisait à vue d'œil.

—Monsieur, ajouta-t-il, je sais que vous étiez le meilleur ami de Raoul : croyez que je m'associe à votre chagrin.

Et le gouverneur tendit sa main loyale à cet ambitieux, qui n'osa la prendre qu'en hésitant.

—Je ferai pour vous, dit-il, ce que j'eusse fait pour Raoul : je demanderai le grade de capitaine de frégate, et j'espère l'obtenir. En attendant, vous continuerez à commander la *Thétis*. Maintenant, retournez à votre bord et donnez des ordres pour que le corps de notre pauvre camarade puisse sortir de la frégate demain matin, vers neuf heures. Je le recevrai moi-même, car, à défaut de mieux, hélas ! je lui ferai de belles funérailles.

Georges s'inclina et sortit.

Pour embarquer dans son canot, il eut à traverser plusieurs groupes de curieux que la nouvelle de l'arrivée de la *Thétis* avait réunis sur le quai. Les matelots leur avaient déjà raconté les circonstances de l'expédition. En dépassant le dernier groupe, Georges entendit un négociant qui disait en le montrant :

—Voici le nouveau commandant de la frégate. C'était un grand ami de M. Raoul. D'ailleurs, il lui ressemble un peu. Pauvre jeune homme ! quel chagrin il doit avoir

(A Continuer.)

LE PORTEFEUILLE ROUGE.

(Suite.)



ES preuves ! répéta Marthe ; le véritable amour n'en souhaite et n'en accepte qu'une.....

— Laquelle ? demandèrent à la fois les trois jeunes filles.

— Je devine ! dit vivement Mme Gerfaut : une donation bien en règle, n'est-il pas vrai, ma mignonne ? un joli contrat de rentes ?

— Non, madame.

— Et quoi donc alors ?

— Un contrat de mariage.

Un éclat de rire des trois jeunes filles accueillit ces paroles.

— Bravo ! Marthe, s'écria Fanny d'un air ironique et d'un ton moqueur ; bravo ! Nous danserons le cotillon à ton bal de nocés ! Nos compliments à Mme Lionel Morton et à ses deux cent mille livres de revenu !

Mme Gerfaut, seule, était restée sérieuse.

— Ah ! ah ! dit-elle, vous êtes ambitieuse, ma mignonne ! C'est très-bien, cela, et je vous marque un bon point ! Mieux vaut le pâté tout entier qu'une simple tranche, fût-elle bourrée de truffes ! Mais ouvrez l'œil, petite fille : " Qui trop embrasse mal étreint ! " M. Lionel peut s'effrayer d'une exigence un peu bien roide. Enfin, ma colombe, ça vous regarde ; poussez votre pointe serré ! Risquez le *banquo*, si vous croyez avoir un *refait* dans la main. L'Américain est jeune et suffisamment naïf. Vous êtes intelligente et jolie..... Vous le savez, ce qui n'est pas un mal : vous comptez sur votre intelligence et sur votre beauté et vous avez peut-être raison.

— Vous vous trompez, madame, répliqua la jeune fille avec douceur et fermeté, je ne compte sur rien.

— Ah ! bah !

— Je suis ouvrière, continua Marthe, je suis pauvre, je n'ai d'autre avenir que le travail, et je n'ignore pas que les gens riches sont prodigues de belles paroles avec les jeunes filles de ma condition ; ils veulent partager avec elles leur fortune, mais non pas leur nom. Or, moi, je n'accepterai jamais la fortune sans le mari.

— C'est à merveille, mon enfant, murmura Mme Gerfaut d'un air attendri ; excellents principes, irréprochable moralité.....—Et tout bas elle ajouta :—Je la croyais moins sotté ; décidément c'est une petite grue.

Marthe, très-pensive, se disait :

Pourquoi ne pas le croire, cependant ? Je jurerais qu'il est sincère. Cette preuve décisive, il me l'a de lui-même offerte. Mon mari, lui ! Ah ! s'il m'aime comme il le dit, je serai bien heureuse ; mais c'est un rêve hélas ! et, quand il apprendra

que je suis l'enfant de pauvres saltimbanques, son amour s'enfuira et ne reviendra plus.

Ces réflexions furent interrompues par l'annonce que les chevaux de bois étaient libres.

Un instant après, les jeunes filles poussaient de jolis petits cris de frayeur, en tournant avec une vélocité surprenante, et Mme Gerfaut ne dédaignait point de partager avec elles cet innocent plaisir.

Tandis que ceci se passait, deux nouveaux personnages faisaient leur apparition sur cette partie de la terrasse du bord de l'eau, où la fête de Saint Cloud attire le plus de monde.

L'un de ces personnages était un homme d'un âge indéfinissable ; il pouvait n'avoir que quarante ans ; il pouvait en avoir cinquante.

Ses cheveux, ses favoris et ses moustaches offraient une teinte brune, tellement irréprochable que quelque merveilleuse découverte de la chimie moderne devait avoir passé par là. Ses prunelles rappelaient l'éclat et la froideur d'une lame d'acier. C'est tout au plus si un certain nombre de rides imperceptibles formaient l'éventail à l'angle externe de ses paupières ; et, d'ailleurs ces sillons menus disparaissaient presque absolument sous une couche légère de poudre de riz.

La mise de ce nouveau venu était d'une élégance recherchée ; un étroit ruban de soie lui servait de cravate, son gilet en cœur s'évasait largement sur la poitrine pour laisser voir une chemise brodée et bouillonnée, avec des entre deux, comme un corsage de femme ; son pantalon blanc, de piqué anglais, tombait avec une perfection rare sur des bottines éclatantes ; des gants gris-perle, d'une exquise fraîcheur, modelaient ses mains patriciennes ; et enfin une rosette, diaprée des couleurs d'une demi-douzaine de ces ordres étrangers qu'on pourrait appeler *ordres de fantaisie*, illustrait la boutonnière de sa redingote.

En somme, il était impossible d'avoir une apparence plus parfaitement aristocratique que celle de ce personnage.

Il donnait le bras à une petite femme jeune, mignonne, assez jolie, piquante surtout, blanche de peau, rousse de cheveux, presque aussi maquillée que Mme Gerfaut, et mise avec une excentricité beaucoup trop voyante.

Cette petite femme, bien connue dans la bohème galante, s'appelait Tata Moulinet.

La bande des bohémiens aperçut en ce moment les deux nouveaux venus.

Passe la Jambe et Tromb-Alcazar se précipitèrent.

— Mon ambassadeur ! s'écria Tromb-Alcazar, un joli pain de savon à la glycérine rectifiée au miel de Narbonne, dite crème de Paphos. C'est souverain pour l'épiderme. Madame aura la peau douce comme du velours ; essayez-en, c'est cinquante centimes. Faudrait ne pas avoir dix sous dans sa poche pour s'en priver !

L'inconnu fit un geste de dédain et Mlle Tata Moulinet dit avec colère et d'une voix notablement enrouée :

— Et l'homme aux savons, faites donc attention vous piétez sur ma jupe ! vous allez décrocher mes dentelles !

— Oh ! la ! la ! répliqua Tromb-Alcazar avec ce geste et cet accent inimitables, dont les habitués de la sixième chambre ont le monopole, plus que ça de traîne-macadam ! Excusez ! une cloche aux buttes Montmartre !

Passe la Jambe à son tour se campa devant les promeneurs en faisant sonner sa ferraille, et commença son boniment :

— Une chaîne de sûreté, mon prince.....

Mais Tromb-Alcazar l'interrompit :

— Eh ! laisse donc monsieur tranquille ; sa chaîne, il la porte au bras, c'est madame !

Un bruyant éclat de rire des bohémiens accueillit ce lazzi.

Tata Moulinet, furieuse, secoua le bras de son cavalier.

— Entendez-vous comment on me traite, mon cher ? lui dit-elle. Voilà ce que c'est que de pa-tauger à pied dans la populace !

— Il me semble que vous auriez tort de vous plaindre, répliqua le cavalier avec la plus parfaite indifférence, c'est vous qui avez voulu venir ici.

— Eh bien ! allons-nous en ; rejoignons la voiture. J'en ai assez, j'en ai trop, de coudoyer cette canaille.

Les bohémiens accueillirent ces derniers mots par une huée étourdissante.

— Canaille ! elle a dit canaille ! s'écria Passe-la-Jambe. Fait-elle sa tête ! Dites donc, les autres, vous ne savez pas, c'est ma cousine ; elle vendait des *arlequins*, le mois passé, au *Café des pieds humides* ! Bonjour, cousine, ma tante va bien !

Tata Moulinet était pâle de fureur sous son maquillage.

— Je suis à votre bras, dit-elle en se mordant les lèvres, faites moi donc respecter !

— Ah ! ma foi, chère amie, répliqua son cavalier d'un ton moqueur, ce serait trop difficile. Je ne suis pas assez chevalier de la Table ronde pour entreprendre un pareil travail.

— Baron, vous êtes un manant !

— Merci, chère enfant.

Le baron, tout en riant, joua si bien des coudes, qu'il parvint à sortir avec sa compagne du cercle que la foule et les bohémiens formaient autour d'eux, et ils se disposaient à prendre une allée latérale pour rejoindre leur voiture, quand ils se trouvèrent en face de Mme Gerfaut suivie de sa fraîche escorte de jeunes filles.

Mme Gerfaut et le cavalier de Mlle Tata Moulinet jetèrent l'un sur l'autre un regard indifférent d'abord, puis attentif, puis stupéfait.....

Ils tressaillirent comme si l'étincelle d'une puissante machine électrique venait de les toucher à la fois, et ils s'écrièrent tous deux en même temps :

— Olympe !

— Gontran !

Tata Moulinet fit la grimace, et, pinçant le bras du baron, elle lui dit tout bas et vivement :

— Comment ! comment ! une scène de reconnaissance ! Qu'est-ce que c'est que cette personne ?

Une amie perdue de vue depuis bien des années, répondit le baron de même.

Et dégageant son bras du bras de sa compagne, il s'avança vers Mme Gerfaut en lui tendant les deux mains, et en murmurant :

— C'est donc vous, Olympe ? C'est bien vous ?

— Mon Dieu ! oui, cher, c'est parfaitement moi ; mais s'il y a quelqu'un au monde que je ne m'attendais guère à rencontrer aujourd'hui, à la fête de Saint-Cloud, c'est le baron Gontran de Sétrny !

— Il y a si longtemps que nous nous sommes vus !

— Ah ! oui, fit Mme Gerfaut avec un soupir, si longtemps !...

— Quinze ans, ma chère.

— Déjà quinze ans !... Comme le temps passe !...

— Pour vous il a glissé sans laisser son empreinte, répliqua le baron avec plus de galanterie que de franchise ; vous n'êtes pas changée !

— Vrai ? demanda l'ex-Olympe en minaudant agréablement.

— Parole d'honneur ! D'ailleurs vous avez bien vu que je vous ai reconnu du premier coup d'œil.

— C'est comme vous, baron, toujours le même ! mais qu'avez-vous fait, depuis quinze ans ? Parole d'honneur, je vous croyais mort !

— Je voyageais, ma chère. J'ai beaucoup voyagé.

— Vous aviez donc complètement abandonné Paris ?

— Complètement, et voilà six mois tout au plus que j'y suis de retour ; et vous, Olympe, qu'êtes-vous devenue ?

— Oh ! moi, je suis dans les affaires.

— Bah ! dans les affaires, vous ?

— Cela vous étonne ?

— Un peu.

— Et, cependant, rien n'est plus vrai. A la suite d'une grande déception, — dont vous connaissez l'auteur et la cause, — je me suis dit qu'il fallait envisager la vie sous son côté sérieux et j'ai pris un établissement.

En vérité, ma chère Olympe, je n'en reviens pas !

— Mes petites opérations ont prospéré d'une façon tout à fait miraculeuse, et je m'appelle aujourd'hui Mme Gerfaut et Cie.

Tata Moulinet fit un mouvement brusque.

— Mme Gerfaut, la célèbre couturière de l'avenue Marbœuf ! s'écria-t-elle.

— Oui, madame, pour vous servir.

— Ah ! madame, continua la petite femme rousse avec l'accent d'une sincère admiration, je vous connais par vos œuvres, et personne ne vous apprécie plus que moi ; il n'y a que vous au monde pour les corsages Gladiateurs et les jupes à la Pieuvre.

— Oh ! mon Dieu ! fit Mme Gerfaut du ton le plus convaincu, ce n'était pas mal, j'en conviens. Oui, je sais bien que c'était réussi ; mais je médite certaines créations qui seront bien autrement renversantes. Ça fera émeute, vous verrez, je ne vous dis que ça.

— Madame, vous êtes un grand homme ! Baron, présentez-moi à madame

— Mlle Tata Moulinet, fit Gontran d'un air ennuyé.

Les deux femmes se saluèrent.

— Madame...

— Madame...

Puis Tata ajouta :

— Je me remets dans vos mains, madame. Vous aurez en moi la cliente la plus dévouée.

— Je ferai des miracles pour l'amie du baron Gontran de Strény, répliqua Mme Gerfaut. Comptez-y... au comptant.

Ces derniers mots amenèrent une moue légère sur les lèvres roses de Mlle Tata ; mais elle ne répondit rien.

Mme Gerfaut reprit en s'adressant au baron :

— Puisque nous nous sommes retrouvés, cher ami, après une si longue séparation, j'espère bien que désormais nous allons nous voir souvent.

— Soyez-en sûre, ma chère Olympe.

— Je réunis après-demain quelques amis... à sept heures... des intimes... un petit *lunch* tout simple... moins que rien... un prétexte à causeries, les coudes sur la table... Vous seriez bien aimable de venir.

— J'accepte.

— Et d'amener Mlle Tata Moulinet.

— Nous acceptons, madame.

— Nous avons bien des choses à nous dire, baron, reprit Mme Gerfaut. Venez de bonne heure.. nous serons seuls... nous pourrions causer.

— Après-demain, à cinq heures précises, je sonnerai à votre porte.

— Vous direz votre nom à mon valet de chambre, il vous mènera droit à mon boudoir. A après-demain les souvenirs. Maintenant, si cela plaît à mademoiselle Tata Moulinet, nous allons faire un tour dans la fête.

— Comment donc, chère madame, mais je ne demande pas mieux ; allons !

Et nos personnages recommencèrent la difficile opération de se frayer un passage à travers la foule.

Céleste se pencha vers Laure et vers Fanny en leur disant tout bas :

— Quel effet vous fait-il, ce baron, cet ancien ami de madame ?

— C'est un très-bel homme, répondit Laure, ce qui n'empêche pas qu'il ne me revient guère.

— A moi non plus, ajouta Fanny.

— Pourquoi donc ?

— Il a le regard faux et l'air terriblement sournois.

— C'est possible, reprit Céleste, mais il est pourri de chic !

VII.—La parade.

Retournons à la baraque de saltimbanque occupée par Jean Rosier, Périne, Georgette et Guignolet.

Un certain mouvement commençait à se manifester dans cette baraque.

Les musiciens, vêtus de vieux habits rouges qui rappelaient d'un peu loin l'uniforme jadis si célèbre des lanciers polonais, arrivaient l'un après l'autre, prenaient place sur la plateforme au-dessous de l'estrade réservée à la parade, et, pour se mettre en haleine, tiraient de leurs instruments de cuivre des sons rauques.

Jean Rosier, un tampon dans chaque main, s'installait à côté de la grande caisse ; enfin, Georgette, dont une ample pelisse cachait momentanément le costume, s'asseyait au contrôle.

Bref, tout annonçait que la représentation allait bientôt commencer.

A dix pas de la baraque, et s'adossant au tronc d'un arbre gigantesque, Passe-la-Jambe et Tromb-Alcazar faisaient leurs comptes avec une expression de joie manifeste.

Les deux bohémiens n'avaient point échoué partout, dans leurs tentatives commerciales, aussi complètement qu'avec Georges de la Brière et le baron de Strény, car ils contemplaient d'un œil attendri d'assez notables piles de sous, gros et petits.

Tromb-Alcazar surtout semblait radieux.

— Ça boulotte ! ça boulotte ! s'écria-t-il en faisant sauter dans sa casquette cette mitraille verte-grisée ; trois francs soixante et quinze centimes de bénéfice ; comme ça marche ! Oh ! mon débit de

parfumerie, il me semble que je te tiens ! Il me semble que je navigue sur un lac d'eau de Portugal, dans un bateau de cold-cream, sous des nuages de poudre de riz. Oh ! Passe-la-Jambe, galopin de mon cœur, ton vieux Tromb-Alcazar est un homme heureux ; le dieu du commerce le favorise.

— Tu ne sais pas, ma vieille, dit Passe-la-Jambe, la chaîne de sûreté ne marche pas trop mal non plus. Je te propose une association, je te confie des fouds, je me mets de moitié dans tes pommades et dans tes savons ; ça va-t-il ?

— Ça va, touche là ! Affaire conclue. L'union fait la force !

— Bravo ! ma vieille, je te fais un premier versement de trente-deux sous ! Oh ! nous arriveront.

— J'y compte bien.

En ce moment, Guignolet parut sur l'estrade. Périne donna le signal Jean Rosier frappa de toutes ses forces la peau d'âne de la grosse caisse, et les musiciens, costumés en lanciers polonais, préludèrent sur leurs instruments.

— Bon ! dit Tromb-Alcazar, voilà la présentation qui commence. Trop de tapage à la clef, donnons-nous de l'air.

— Moi, je reste, répliqua Passe la Jambe. Guignolet va faire la parade et je le trouve assez rigolo.

En effet, Guignolet, enlevant à Jean Rosier un de ses tampons, heurta tour à tour la grosse caisse et les cymbales, et cria d'une voix glapissante :

— En avant, la musique ! Allez-y du grand air de *Roland à Roncevaux*. Une, deux, trois !... en mi bémol !

L'orchestre entama aussitôt avec enthousiasme la mélodie populaire des *Petits agneaux*. Ce fut un vacarme infernal.

Guignolet se boucha les oreilles avec ses deux mains en hurlant car le mot *crier* n'est plus suffisamment expressif :

— Assez ! en voilà assez ! Votre zèle me plaît, mais il me fatigue ; votre harmonie est *zouave*, mais assourdissante ; si je vous entendais davantage, je ne vous entendrais plus !

L'orchestre s'empressa de faire silence et le jeu ne pitre, changeant de ton, continua :

— Ah ! ah ! ah ! ah ! nous allons donc la voir, celle qui dégote tous les premiers saltimbanques du monde entier et les enfonce à cent pieds sous terre ! Nous allons donc la voir, la femme phénix et sans pareille, honorée du suffrage de plusieurs têtes couronnées ! Oui, messieurs, oui, mesdames, oui, la grrrrrrrande représentation d'adieu va commencer ! Approchez, approchez, approchez tous, j'ai une confiance à vous faire ! La patronne n'est pas là, nous avons du temps devant nous ! Je vais vous glisser ça en douceur dans le tuyau de l'oreille !

Les badauds arrivaient en grand nombre, et, la tête levée, la bouche béante, formaient un quadruple demi-cercle devant l'estrade sur laquelle paraissait Guignolet.

Un de ces loustics, comme il y en a toujours dans les foules, lui cria :

— Cause, mais tais-toi !

Le populaire trouva la chose plaisante et se mit à rire aux éclats.

Le pitre saisit la balle au bond et répondit :

— C'est ce que je vais faire, je vais parler en silence. Cette présence d'esprit valut à Guignolet des applaudissements nombreux. Il salua la multitude avec déférence en saisissant de sa main droite le toupet de sa perruque rousse, et en lan-

çant en arrière son pied gauche, comme un cheval qui rue, et il poursuivit :

— Tel que vous me voyez, je suis le fils d'un homme qui n'a jamais connu ma mère, de laquelle il eut quatorze enfants. Donnons une larme à sa mémoire, car il est mort en perdant la vie, et ne m'a laissé pour tout héritage qu'une poêle à frire, une tige de botte, un gant de la main gauche, des lunettes sans verres et les yeux pour pleurer. Hi ! hi ! hi ! hi !

Guignolet fit semblant de sangloter pendant une ou deux secondes ; puis il continua avec un salut et un sourire :

— Vous me croirez si vous voulez, je n'allai pas loin avec ça, et j'en fus réduit en sortant de chez le notaire, à faire le métier que je fais pour soutenir ma frêle existence. J'aurais mieux aimé être *banquetier*, parole d'honneur ! ou *argent de change*, mais on n'a pas le choix des états. Voilà pourquoi je devins pître, et je n'en suis pas plus fier pour ça. Tous les jours on me force à vous crier que vous allez voir ce que vous n'avez jamais vu, ni moi non plus, et je le crie, et vous le croyez.....

Ici, Guignolet s'interrompit pour regarder à droite et à gauche, en avant et en arrière, à la façon de quelqu'un qui veut s'assurer qu'il n'est point surveillé, et il reprit d'un ton beaucoup plus bas et d'un air mystérieux et confidentiel :

— Nous sommes seuls, vous m'écoutez et personne ne m'entend, je vais en profiter pour vous dire la vérité vraie. Ne le répétez pas, surtout. Si on le savait, je serais battu. Eh bien ! malheureux actionnaires que vous êtes, tout ça c'est de la blague : la patronne n'est pas sorcière, et, dans notre baraque, on ne fait que de la camelotte.

Ces derniers mots étaient, comme on dit au théâtre, la réplique d'entrée de Périne à laquelle ils ménageaient un effet certain.

A peine Guignolet venait-il de les prononcer, que la toile s'entrouvrit derrière l'estrade, et la femme de Jean Rosier, paraissant dans le costume que nous avons décrit, donna au pître, par derrière, un de ces mémorables coups de pied dont la tradition, venue en ligne directe de Tabarin, de Mondor, de Gros Guillaume et de Gautier Gargnille, s'était conservée pure de tout alliage sur la scène des Funambules, et se perpétue aujourd'hui encore dans les parades de saltimbanques.

— Crois-tu ? demanda Périne en même temps.

— Ah ! dans la figure ! cria Guignolet en faisant un bon.

C'était, nous le répétons, un de ces effets certains, prévus d'avance, qui ne manquent jamais d'enthousiasmer les spectateurs de ces sortes de saynètes populaires.

Un immense éclat de rire, accompagné d'applaudissements frénétiques, s'éleva de toutes parts.

— Ah ! je t'y prends donc, enfin, brigand, continua Périne en mettant ses poings sur ses hanches ; je t'y prends donc à vouloir me déconsidérer aux yeux de la foule idolâtre qui m'a toujours honorée par ses suffrages ! Tu me démolis, tu me débines ? ah ! petit serpent.

— Hi, hi, hi, répliqua Guignolet en faisant semblant de sangloter, hi, hi, hi, moi ? Par exemple, si on peut dire... Vous débiter patronne. J'en suis ni plus ni moins incapable que l'enfant qui vient de naître. Je faisais de la réclame à la baraque.

— Assez, tais-toi, ou je recommence.

Guignolet porta vivement ses deux mains à la partie lésée, en s'écriant avec un accent pathétique :

— Oh, non, patronne ; oh, non, ne recommencez pas. J'en ai le nez sans connaissance.

Nouveaux éclats de rire des auditeurs.

— Approche, commanda Périne.

— Voilà... fit le pître en reculant.

— Je te pardonnerai si tu te montres capable de captiver la faveur de l'honorable société, en répondant à la question que je vais t'adresser...

Guignolet se rengorgea.

— Allez-y, patronne, dit-il ensuite ; allez-y de confiance et vous allez voir. Ah, c'est que je ne suis pas la moitié d'une bête.

— Non, tu es morbleu bien une bête tout entière. Pour lors, dis moi, Guignolet, quelle différence y a-t-il entre un brin d'herbe et un cheval ?

— Ah ! patronne, c'est trop facile.

— Réponds comme si c'était difficile.

— Eh bien, c'est que le cheval peut manger le brin d'herbe, et que le brin d'herbe ne peut pas manger le cheval.

— Guignolet, tu n'es qu'un imbécile.

— Comment, patronne, je n'ai pas deviné ?

— Non. La différence, c'est que le brin d'herbe pousse et que le cheval tire.

Eclat de rire universel.

— Patronne, demandez-moi autre chose, et cette fois-ci, je parie que je mets le doigt dessus.

— Je le veux bien, Guignolet. Dis-moi donc, si tu le sais, ce qu'il y a de plus hardi dans le monde entier.

— Patronne, un enfant de quatre jours saurait vous répondre aussi bien que moi : c'est le soldat français.

— Guignolet, mon garçon, tu te mets le doigt dans l'œil jusqu'au coude.

— Comment, patronne, y a-t-il quelque chose de plus hardi qu'un soldat français ?

— Oui.

Murmures désapprobateurs dans la foule.

— Qu'est-ce que c'est donc, patronne ?

— C'est la chemise d'un tailleur.

— Ah bah. Et pourquoi ça ?

— Parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet.

Applaudissements et trépignements. Les tailleurs qui se trouvaient dans l'auditoire n'éprouvèrent peut-être qu'une satisfaction incomplète, mais n'osèrent la manifester.

— Ceci, messieurs et mesdames, reprit Périne avec volubilité, était à cette seule et unique fin de vous faire remarquer que la nature marâtre a déshérité ce crétin de la plus légère dose d'intelligence, et qu'il ne faut croire, par conséquent, que la moitié de ce qu'il vous a dit tout à l'heure. Il suffit d'entrer pour vous convaincre que nous offrons à vos regards les plus incomparables merveilles qui, de temps immémorial, aient captivé l'attention et l'admiration des connaisseurs. Entrez et vous verrez. Nous passerons ensuite aux exercices de force et d'adresse : gymnastique, voltige et autres souplesses, par Mlle Georgette, dite *l'Incomparable*, et par votre servante. Je soulèverai des poids de cent kilos par la seule force de ma mâchoire, et Mlle Georgette se fera un véritable plaisir d'avaler les sabres de messieurs les militaires qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Périne s'interrompit ; elle sembla prêter l'oreille et, après divers jeux de physionomie, elle continua en changeant de ton :

J'entends rire, par là... Il y a partout des incrédules et des blagueurs. Cela ne me surprend pas. Vous vous dites : " Voilà de belles paroles, mais qu'est-ce que cela prouve ? Promettre ne coûte rien, sauf à ne pas tenir !... Cette femme abuse de notre crédulité !... cette femme est une saltimbanque !... "

La femme de Jean Rosier promena sur la foule de plus en plus compacte qui l'entourait un regard dominateur.

Puis, après un temps, elle reprit avec une prodigieuse volubilité :

—Saltimbanque !..... Eh bien ! oui, messieurs, oui, mesdames, je suis une saltimbanque !..... On m'appelle ainsi parce que je m'adresse à la multitude du haut de ces tréteaux, faite de journaux, petits et grands, pour y rédiger mes pallas !... Mais vous figurez-vous par hasard que tous les saltimbanques sont sur la place publique ?... Allons donc ! le monde en est plein. L'auteur qui vante ses succès : saltimbanque ! le boursier qui prône son désintéressement : saltimbanque ! de le cocodès qui parle de son bon sens, l'avocat qui prône sa discrétion : saltimbanques ! saltimbanques !... Saltimbanque aussi le marchand qui jure sur sa conscience, et le médecin qui veut qu'on croie à ses cures !... Saltimbanque à gauche, saltimbanque à droite, saltimbanque en carrosse et saltimbanque crotté, tout le monde est saltimbanque ici-bas, et ceux qui s'en défendent le plus ne sont pas ceux qui le sont le moins ! Je ne vous demande point, d'ailleurs, de me croire sur ma simple parole !... Voulez-vous des preuves ? voulez-vous des actes ? On va vous en servir illico !... Moi, qui vous parle, moi, simple femme, je suis prévôt d'armes, brevetée et médaillée de plusieurs cours étrangères !... J'ai donnée des leçons d'escrime aux mameluks du sultan de Constantinople, aux cuirassiers de l'empereur d'Autriche et aux fusiliers du roi de Prusse et je défie, les armes à la main, quiconque se vante de connaître le maniement de l'épée, du fleuret, de la latte de cavalerie ou du coupe-chou du simple piou-piou !... Demandez ! faites-vous servir !...

Périne en était-là de son boniment.

Un soldat moustachu, portant sur la manche gauche un triple galon indiquant trois réengagements successifs, fendit la foule, de manière à se trouver au premier rang, près de l'estrade, et, après avoir fait le salut militaire, il interpella Périne en ces termes :

—Mais alors donc, et subséquemment, la petite mère, que vous sereriez, sans vous commander, le seul et unique phénomène de votre sesque ?

—Un peu que je le suis militaire non gradé, répliqua Périne. Et vous, êtes-vous le phénomène du vôtre ?

—Oh ! que moi je possède l'avantage d'être subsidiairement second prévôt dans mon régiment, qu'est le cent unième de la ligne, sauf vot' respect.

—Et vous vous dites : "Voilà une saltimbanque qui veut nous montrer le coup en douceur !"

—Que je le présuppose avec sincérité... Nonobstant la galanterie dont à laquelle je me fais un devoir de suivre les lois.

—Militaire non gradé, accepteriez-vous séance tenante, un petit assaut public et gratuit ?

Toutes les voix crièrent avec un unisson parfait : —Oui.....oui..un assaut !

Le soldat tordit sa moustache, cligna de l'œil, et répondit :

—Que je ne sais pas trop si la consigne de l'honneur et la pudeur autorise le militaire français à s'aligner, toutes fois et quantes, à l'égard d'une personne du sesque dont auquel vous êtes susceptible d'appartenir, et moi pas.

Périne se mit à rire.

—Allons, allons, monsieur le second prévôt, dit-elle avec ironie, si vous avez tant de scrupules, sa-

vez-vous qu'on va dire et qu'on va croire que vous êtes plus saltimbanque que moi ?

Le soldat devint rouge comme un homard.

—Ah ! mille millions, de milliasses de nom d'un nom ! s'écria-t-il. Moi, un saltimbanque ! Ça ne peut pas se passer comme ça. Alignons-nous !

—C'est ça même ! répliqua Périne, alignons-nous, mon brave ! et nous allons rire. Guignolet, apporte-nous des fleurets, et donne un masque à monsieur le prévôt. Je ferai faire le cercle pendant ce temps-là.

Et la femme de Jean Rosier, légère encore, malgré sa taille quelque peu épaisse, dédaigna de se servir de l'escalier, et sauta depuis la plate-forme sur la poussière de la terrasse.

Le populaire applaudit de toutes ses forces.

Périne fit reculer les curieux, et elle se trouvait, avec son futur adversaire, au milieu d'un cercle très-régulièrement tracé, lorsque Guignolet revint apportant trois fleurets et l'un de ces masques entrecroisés métalliques dont on a l'habitude de se servir dans les salles d'armes pour les leçons d'escrime.

Le second prévôt ôta sa tunique et ajusta ce masque sur sa figure.

Périne se mit en garde, tenant un fleuret de chaque main, et cria d'une voix railleuse :

—Allons, mon brave, y sommes-nous ?

—Qu'est-ce que c'est que ça, sans vous commander ? demanda le soldat en désignant le second fleuret de Périne.

—Ça, répondit-elle, c'est pour me reprendre de la main gauche quand je serai fatiguée de la main droite.

—Ah ! bigre !..... murmura le second prévôt avec une grimace involontaire.

Périne, placée selon toutes les règles, se mit à dessiner des appels du pied, en engageant le fer et en disant :

—A nous, là !..... Une !.....deux !.....une !.....deux !.....

—Ah ! matin ! s'écria Tromb Alcazar, qui se trouvait, avec Passe-la-Jambe, au premier rang des spectateurs. Sais-tu que voilà une rude commère tout de même !..... Cré coquin ! se patine-t-elle !

—J'aime autant être dans ma peau que dans celle du pion-pion ! répliqua Passe-la-Jambe. Elle va en faire une écumoire !

VIII.—Une reconnaissance.

Georges de la Brière et Lionel Morton n'avaient point quitté la fête de Saint-Cloud.

Le jeune Américain, en sa qualité d'homme sérieusement épris, nourrissait l'impérieux désir de revoir encore son idole, ne fût-ce qu'en passant et à la dérobée.

En conséquence, il s'obstinait à promener Georges de la Brière à travers la cohue, prétendant trouver un grand charme au spectacle des divertissements populaires, et Georges, qui n'était point sa dupe et qui devinait à merveille le véritable motif de son entêtement à ne pas quitter Saint-Cloud, se laissait faire avec une infatigable complaisance.

Le hasard les ramena près de la baraque de Jean Rosier, au moment où commençait l'assaut entre Périne et le second prévôt, et ils firent halte un instant pour assister à cette lutte excentrique.

Les fleurets se croisaient et se heurtaient avec la rapidité de l'éclair, mais le jeu de la saltimbanque était évidemment supérieur à celui du soldat.

—Parez-moi ce contre de quarte, mon fils ! dit tout à coup Périne. Une ! deux ! une ! deux ! à fond.....Trop tard à la parade.....touché !

—Bravo, bravo ! cria la foule.

—Ah, mille tonnerres.....gronda le soldat entre ses dents.

—Une, deux, reprit Périne. Garde à vous, mon fils.....Parez ce dégagement. Allez donc, mordieu.....on croirait que vous avez l'avant bras en gomme élastique. Un peu plus de poignet, donc.....Une, deux, touché.

Le public, en délire, acclama de nouveau Périne.

Guignolet trépignait d'enthousiasme.

Le soldat suait à grosses gouttes, tout en ferrailant, et commençait à perdre la tête.

Méfie toi, mon fiston, dit Tromb-Alcazar, tu vas te faire casser la verre de ta montre.

Le mot était médiocre ; il obtint néanmoins un succès fou.

—Voulez-vous souffler ? demanda Périne en faisant un mouvement de retraite et en appuyant sur son pied droit le bouton de son fleuret. Nous avons du temps devant nous.

Puis, elle ajouta :

—Décidément, mon fils, vous n'êtes pas de force.

—De la main droite, peut-être bien.....répliqua le second prévôt, vexé et humilié plus qu'on ne saurait dire. Mais de la main gauche, sans vous commander, tu voudrais voir ça.....

—Vous allez donc le voir tout de suite, répondit Périne en se mettant en garde de la main gauche. Demandez, faites vous servir.

—Que ça change tout de même, murmura le soldat en ferrailant, et avec l'espoir bien incertain de prendre sa revanche.

—Oh, si peu.....Un dégagement. Attentionun peu de poignet.....en quatre.....Une, deux.....là. Ça y est.

Tout en disant ce qui précède, Périne fit sauter en l'air le fleuret du second prévôt.

Les spectateurs trépignaient et ne parlaient de rien moins que de porter la saltimbanque en triomphe.

—Voilà comme ça se joue, mon fils, ajouta-t-elle. Quand vous aurez besoin de leçons, n'oubliez pas mon adresse.

Le soldat, honteux et vexé, ne répondit pas un mot. Il se débarassa de son masque ; il reprit sa tunique et son képi, et il se hâta de disparaître.

Les curieux qui, pendant l'assaut, avaient formé le cercle, se dispersèrent.

Mme Gerfaut et les jeunes filles qui l'accompagnaient venaient d'être ramenées, par les hasards de leur promenade, tout près de la baraque, et se trouvaient à quelques pas à peine de Périne.

—Mesdames et messieurs, demanda cette dernière, y a-t-il parmi vous un autre amateur qui désire se faire boutonner ?

—Cette voix.....murmura Marthe avec émotion, cette voix.....

Périne se retourna. Elle aperçut Marthe, et, courant, à elle, la prit dans ses bras en s'écriant :

—Ma fille, ma fille !

—Ma mère, ma bonne mère !.....balbutia l'enfant, en rendant ses baisers à la saltimbanque.

Ce qui frappe la foule, avant tout et par dessus tout, c'est le côté comique des choses.

Cette jeune fille, d'apparence si distinguée, vêtue avec une élégance hors ligne, se jetant dans les bras de cette femme en costume bizarre, portant un maillot couleur abricot, un corsage à paillettes, et sur ce corsage un plastron de maître d'armes, parut un spectacle grotesque aux nombreux spectateurs de la scène d'escrime que nous venons de raconter. Des éclats de rire gouguenards et des applaudissements ironiques se firent entendre.

Georges de la Brière se tourna vers Lionel Mor-

ton, qui ne riait pas, lui, et qui semblait changé en statue par l'étonnement.

Mme Gerfaut, les sourcils froncés et la lèvre contractée, murmurait à demi-voix :

—Grand Dieu ! quel ennui !.....Ah ! voilà certes ce qui peut s'appeler une rencontre tout à fait désobligeante.

Les ricanements continuaient.

Périne se tourna vers la foule avec un regard chargé d'éclairs et un geste presque menaçant :

—Eh bien ! qu'est-ce qu'ils ont à rire, ces gens-là ? s'écria-t-elle.

Naturellement, aucune voix ne répondit.

—Ah ça, reprit la saltimbanque, c'est donc bien drôle, vraiment, une mère et sa fille qui s'embrassent. C'est-il à cause de mon costume que vous ricanez, et parce que, tout à l'heure, je faisais la parade ? Dites donc, vous autres, on n'a peut-être pas le droit d'être mère quand on est saltimbanque ?.....Je vois ma fille, entendez-vous ? ma fille.....Je l'embrasse, et ils rient. Si ça ne fait pas pitié..... Ah ! les imbeciles.....les imbeciles.....

Personne ne riait plus. La plupart de ceux que la femme de Jean Rosier venait de tancer si vertement s'éloignaient sans souffler mot.

Périne regarda autour d'elle, et continua :

—Tiens, ils sont partis, ils ont eu honte de leur conduite.....D'ailleurs, qu'est-ce que ça nous fait à nous, ces gens-là ?.....Est-ce que nous les connaissons ? est-ce que nous nous inquiétons d'eux ?.....Embrasse-moi, mon cher bijou.....ma petite Marthe.....encore.....Georgette, viens donc embrasser ta sœur.

Georgette accourut, et tandis que les deux jeunes filles échangeaient les plus tendres caresses, Périne reprenait :

—Mais dis-moi donc, ma belle mignonne, comment il se fait que tu sois ici ?.....Moi qui m'attendais si peu à te voir ?.....Est-ce que tu savais m'y trouver ?

—Non, ma mère, je ne m'en doutais pas.

—Mais, alors ?.....

—C'est Mme Gerfaut qui nous a amenées à la fête de Saint-Cloud mes compagnes et moi, pour nous distraire.

Périne tressaillait, et pour la première fois aperçut Mme Gerfaut qui pinçait ses lèvres et se donnait des airs de majesté blessée. Elle alla timidement à elle, en balbutiant :

—Oh ! pardon, madame..... Je ne pensais qu'à Marthe, et je ne vous avais pas vue.

—C'est bien, c'est bien, bonne femme, répondit sèchement et dédaigneusement la grande couturière de l'avenue Marbeuf.

—Ah ! je comprends, madame.....continua Périne avec la plus profonde humilité. Je vous avais caché quel était mon état, non que j'en rougissois.....ah, grand Dieu ; mais il y a un préjugé, je le sais bien.....et vous m'en voulez d'avoir découvert la vérité, comme ça, tout d'un coup, à l'improviste.....

—Eh, bonne femme, interrompit Mme Gerfaut, que m'importe votre état, je vous prie ?

—C'est vrai, madame, c'est bien vrai..... cela ne vous importe guère. Mais enfin, vous avez vu..... Il n'y a pas de déshonneur ; il faut vivre, et tous les métiers sont avouables quand ils sont honnêtes et quand on les exerce honnêtement.

—Je ne dis pas le contraire, répliqua Mme Gerfaut, mais vous comprenez que je ne pouvais m'attendre à une rencontre aussi inopportune. Cette reconnaissance ridicule nous donne en spectacle à la populace, on nous montre du doigt, et je vous

prie de croire que je n'ai point l'habitude de m'afficher ainsi.

De grosses larmes coulaient sur les joues de Périne, et les sanglots étouffaient sa voix.

—Ah ! madame, balbutia-t-elle d'une façon presque indistincte, si j'avais su..... si j'avais pu prévoir..... j'aurais fait semblant de ne point reconnaître Marthe, je ne l'aurais pas embrassée..... Mais mon cœur a parlé trop vite, je n'ai pas réfléchi, ça a été plus fort que moi..... j'ai couru et j'ai pris dans mes bras ma chère fille..... Peut-être qu'à ma place, madame, vous auriez agi comme moi..... Il ne faut plus m'en vouloir..... Il faut me pardonner.....

—Oh, ma mère, ma mère..... s'écria la jeune fille en couvrant Périne de baisers.

Mme Gerfaut ne daigna pas répondre à la saltimbanque.

—Nous partons, Marthe, dit-elle ; nous quittons la fête. Venez, je vous attends.

Et elle s'éloigna d'un pas majestueux.

Périne, les mains jointes, la suivit en disant :

—Cet état que j'exerce, je ne l'aime guère, croyez-le bien, madame. Mais je n'en ai point d'autre..... C'était pour elle, pour ma chère Marthe ; il fallait bien l'élever..... Je vous en supplie, madame, ne lui apprenez point à rougir de moi.

—Rougir de toi, me mère ? répondit Marthe vivement. Oh, jamais, jamais.

—Je te crois, je te crois, mon enfant. Va, je connais bien ton cœur. Allons, embrasse-moi encore une fois, et va-t'en..... va t'en vite.

—Mais vous viendrez me voir ?

—Oui, le plus tôt que je pourrai.

—Et ce sera bientôt, n'est-ce pas ?

—Je te le promets.

—Eh bien, alors, au revoir, bonne mère..... bientôt, petite sœur.....

—Aime-nous toujours, pense à nous dit Georgette en embrassant Marthe.

—Mon cœur est sans cesse avec vous.....

Mme Gerfaut avait déjà franchi une certaine distance. Elle se retourna :

—Allons donc, Marthe, cria-t-elle d'un ton impérieux. Est-ce terminé ?..... Viendrez-vous, enfin ?

—J'y vais, madame, j'y vais.

Et la jeune fille s'éloigna, en envoyant des baisers à Périne et à Georgette, qui toutes deux essuyaient leurs larmes.

Jean Rosier n'était pas content.

—Ça a coupé la parade en deux, murmurait-il. Cette Mme Gerfaut, voyez donc, cette faiseuse d'embarras, elle avait besoin de venir par ici, pour empêcher la recette.

—Eh bien, eh bien, qu'est-ce que c'est ?..... répliqua Périne. La parade, on va la finir..... C'est la vie, ça. On pleure et on rit.....

—Et la recette ?

—Sois paisible..... elle sera bonne, j'en réponds.

La saltimbanque remonta sur l'estrade et reprit, comme si de rien n'était, son boniment interrompu :

Georges de la Brière et Lionel Morton n'avaient pas bougé de la place qu'ils occupaient depuis la reconnaissance inattendue de Périne et de Marthe.

—Eh bien, cher ami, dit le Français, à l'Américain, vous ignorez, il y a une heure, si votre bien aimée avait une famille. Vous êtes fixé maintenant.

—Parfaitement fixé, répliqua Lionel.

—Vous savez que cette charmante jeune fille est l'enfant d'un couple de saltimbanques, et que Mme sa mère fait la parade et boutonne, le fleuret à la main, les prévôts du régiment.

—Je le sais.

—Et vous êtes toujours amoureux ?

—Pourquoi donc, je vous prie, aurais-je cessé de l'être ?

—La découverte que vous venez de faire ne change rien à vos projets ?

—Absolument rien.

—Vous êtes encore décidé à épouser Mademoiselle Marthe ?

—Encore et plus que jamais.

—Savez-vous, cher ami, que vous pouvez vous vanter d'être un personnage excentrique ?

—Je suis Américain, et dans mon pays, c'est la mode.

—Vous avez raison, je n'y pensais plus..... Eh bien, alors, il ne me reste plus qu'à me taire.. Allons voir votre future belle-mère enlever des poids de cinq cents !

—Allons !

Et les deux hommes entrèrent dans la baraque.

IX.—Où Tromb Alcazar et Passe-la-Jambe commencent à faire de bonnes affaires.

Les rideaux de calicot, en avant desquels Périne trônait au contrôle, venaient à peine de retomber sur Georges de la Brière et Lionel Morton, quand reparut le baron Gontran de Strény, trainant toujours à son bras Mlle Tata Moulinet qui, de son côté, avait fort à faire de trainer la queue de sa robe, sur laquelle piétinait sans le moindre respect une multitude mal élevée.

Périne était encore au contrôle. Elle comptait et mettait en pile les pièces de cuivre qu'elle venait de recevoir.

—Entrez ! madame, entrez ! dit-elle ; le spectacle va commencer ! Vous ne vous ruinerez pas, c'est deux sous !

En entendant parler la saltimbanque, Gontran fit un mouvement brusque ; il leva la tête et la détourna du regard.

—Allez, la musique ! ajouta Périne, et elle disparut dans l'intérieur de la baraque.

Gontran était resté immobile et pétrifié par l'étonnement.

—Cette voix ! murmura-t-il au bout de quelques secondes, cette voix et ce visage !..... C'est elle !..... c'est Périne !.....

Il se mit à marcher rapidement devant l'estrade vide, allant et revenant sans en avoir conscience, ainsi qu'il arrive lorsque l'esprit se trouve violemment agité, et, tout en marchant, il prononçait à demi-voix des mots saccadés, des phrases interrompues :

—Périne à Paris ! se disait-il, Périne près de moi..... et au moment où le fils du banquier, redevenu millionnaire, réhabilite la mémoire de son père en liquidant le passé !..... Oh ! si je ne me trompe pas, si c'est bien elle ! voilà donc enfin mon étoile si longtemps voilée qui se lève de nouveau, et qui brille !..... Par Périne je retrouverai Marthe..... et, avec Marthe, la fortune !..... Allons, me voici riche encore !.....

Et l'expression d'une joie surhumaine illuminait son visage contracté ; mais, presque aussitôt, il redevenait sombre, et il reprenait :

—Mais si je me trompais ?..... Les années écoulées ont dû produire un changement dans les traits de Périne..... Si j'étais la dupe d'une de ces ressemblances fortuites dont les exemples ne sont pas

rares..... Comment savoir ?..... comment me renseigner ?..... Je ne puis aller à cette femme et lui dire : " Êtes-vous Péline ? " Ce serait exciter sa défiance et tout perdre peut-être..... Que faire ? que faire ?

Tandis que Gontran de Strény monologuait ainsi, deux des bohémiens de Paris que nous avons déjà mis en scène, le regardaient avec une curiosité comique.

C'étaient Passe-la-Jambe et Tromb Alcazar.

— Dis donc, ma vieille, fit le premier, le reconnais-tu ?

— Pardine ! c'est le particulier à la particulière de couleur carotte.

— Qui fait fi des chaînes de sûreté.

— Et de la parfumerie fine.

— On peut dire qu'il a une locomotive dans ses escarpins, celui-là.

— Ou un télégraphe électrique.

— N'empêche, que c'est un homme bien couvert.

— Et qui doit avoir le gousset bien garni.

— Faut pas se décourager d'un premier échec, sans ça on n'arriverait à rien..... Allons lui faire de rechef nos offres de service.

Tromb-Alcazar et Passe-la-Jambe se dirigèrent du côté de Grontan, qui les voyant venir à lui s'arrêta et se dit :

— Ces hommes peut-être..... qui sait ?..... Essayons toujours.

Les deux industriels, l'échine courbée notablement, le sourire aux lèvres, l'air insidieux et tout à fait coquin, continuaient à avancer.

— Il me semble que milord nous a fait signe, dit Tromb-Alcazar.

— Oui, oui, ajouta Passe-la-Jambe, j'ai bien vu ça... .. milord nous guignait.

— Non, répliqua Gontran ; mais j'ai affaire à vous.

— Voyez-vous comme ça se rencontre ! s'écria Tromb-Alcazar, nous qui justement avons affaire à milord ! Vous avez besoin de parfumerie fine, mon prince, qualité extra, tout ce qu'il y a de plus distingué, dans des prix doux.....

— Nous en tenons, dit Passe-la-Jambe, et nous en joignons un petit commerce d'anneaux brisés et de chaînes d'acier..... la sûreté des montres, le désespoir des voleurs.

Gontran fit un geste dédaigneux.

Tromb-Alcazar ramena jusque sur ses yeux la visière de sa casquette, et d'un ton de suprême impertinence demanda :

— Mais alors, si *mossieu* n'a pas besoin de rien, qu'est-ce qu'il y a donc pour le service de *mossieu*, car enfin *mossieu* nous a dérangés dans notre commerce..... Nous allons conclure une forte affaire avec ce petit bossu qui s'en va là bas, et nous avons tout quitté pour venir à *mossieu*.

Gontran haussa les épaules et dit :

— Ce qu'il me faut, c'est un renseignement.

Tromb-Alcazar reprit à l'instant même sa physionomie la plus obséquieuse et la plus servile, et s'écria :

— Un renseignement ! Voyez quelle veine !..... justement j'en suis un bureau.

Et donnant un coup de pied dans les tibias de Passe-la-Jambe, il ajouta :

— Salue monsieur le comte.

Le jeune voyou ne se le fit pas répéter deux fois, et s'inclina de façon très-galante, en mettant la main sur son cœur.

— Monsieur le comte, reprit Tromb-Alcazar, nous sommes tout ouïes..... Allez-y de confiance, nous ne négligerons rien pour vous satisfaire.

— Vous devez fréquenter les fêtes des environs

de Paris ? demanda M. de Strény.

— Nous en sommes l'ornement, on ne peut pas plus se passer de nous que de chevaux de bois. Si nous y manquions, il y manquerait quelque chose. Une fête champêtre sans nous, dans un rayon de dix kilomètres, ce serait un parterre sans roses.

— Alors vous connaissez sans doute tout le personnel de ces fêtes ?

— Si vous mettez la main, n'importe où, sur un quidam qui le possède plus à fond que nous, je lui paye des guignes.

— Vous savez, dans ce cas, quelle est la femme qui tout à l'heure recevait l'argent au contrôle de cette baraque ?

— C'était la saltimbanque en personne, la femme phénomène. C'est à elle la baraque, avec tous les accessoires.

— Comment nommez-vous cette femina ?

— Péline.

Un éclair brilla dans les prunelles de Gontran.

— Je ne m'étais pas trompé, se dit-il, c'était bien elle.....

Puis, tout haut :

— Et le nom du mari ?

— Ah ! pour ce qui est de ça, j'en ignore. On l'appelle généralement dans les caboulots le Père l'Absinthe, attendu son habitude de se piquer le nez avec le liquide sus désigné.

— Quand j'ai passé devant la baraque, il y a une heure, j'ai vu sur l'estrade une jeune fille.

— Ah ! oui, murmura Passe-la-Jambe avec sentiment, un beau brin de filette, une jeunesse avenante, et qui est moulée !... c'est-à-dire que c'est un miel !

Ici nouveau coup de pied de Tromb-Alcazar dans les tibias de Passe-la-Jambe, avec accompagnement de cette recommandation morale :

— Trop de pétrole à la clef ! éteins ta flamme, jeune voluptueux, ou je vas chercher les pompiers.

— Est-ce l'enfant de la saltimbanque ? continua Gontran.

— Oui, répondit Tromb-Alcazar, l'une de ses filles.

— Elle en a donc une autre ?

— Je me le suis laissé dire.

— Qui vit avec elle, comme sa sœur, je suppose ?

— Erreur, milord. L'une des jeunes personnes a un autre état que papa et maman.

— Quel état ?

— Je ne tenais point à le savoir, et m'en suis jamais informé.

— Laquelle des deux est ma pupille ? se demanda Gontran. Je trouverai bien moyen de l'apprendre.

Puis il reprit :

— Ces gens-là, où demeurent-ils ?

— A Paris, dans un quartier chic.

— Lequel ?

— Les environs de la place Maubert.

— Le nom de la rue ? le numéro de la maison ?

— Comme vous y allez, monsieur le comte ! s'écria Tromb-Alcazar en riant. C'est plus fort que le train express ! Nous n'en savons pas si long !

— Je comprends..... Mais ce que vous ignorez, vous pouvez le savoir.

— Cela dépend.....

— De quoi ?

— Du prix que vous y mettez.

— Nous avons de la famille, fit Passe-la-Jambe d'un ton piteux.

(A continuer.)

LES EVENEMENTS D'APRÈS LE LIVRE DE DANIEL ET L'APOCALYPSE.

(Suite.)

Les quatre Etats que nous avons cités sont au contraire des types très-variés et entièrement distincts. L'Allemagne, c'est le luthéranisme dans sa plus haute expression ; la Suisse, c'est tour à tour, et aussi en même temps, le mélange et la lutte des zwingliens-luthériens, des calvinistes et des méthodistes ; la Hollande, c'est d'abord, avec Guillaume de Nassau, le protestantisme à l'état de moyen politique et de machine de guerre ; bientôt c'est une mixtion spéciale, *sui generis*, du fanatisme luthérien et de l'intolérance calviniste, additionnée plus tard de l'hypocrisie janséniste ; l'Angleterre, c'est évidemment une forme non spéciale et beaucoup plus diversifiée des négations protestantes.

Examinons maintenant si ces Etats sont pourvus des signes marqués par Daniel.

Le prophète décrit quatre bêtes, non selon un ordre chronologique, mais suivant une gradation ascendante d'importance et de grandeur : une lionne, un ours, un léopard, et une autre bête qui ne ressemble à rien, "*dissimilis aliis bestiis.*" Nous avons vu les commentateurs se consumer à chercher des explications allégoriques à ces noms de bêtes ; sans repousser la réalité du sens allégorique nous nous attachons au sens propre. La simplicité même de notre interprétation risque de choquer les préjugés. — Comment, le prophète aurait annoncé tel ou tel détail, aurait prévu des faits si peu importants en soi ? — Sans doute ! et il n'est rien de petit devant Dieu, parce que seul il est grand. En outre, ces noms de bêtes sont des formes très-usitées pour désigner des nations. Qu'il suffise de citer en preuve ces vers de Boileau, précisément au sujet de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Angleterre :

En vain, au lion belge
Il voit l'aigle germanique
Uni sous les léopards.

Cet exemple, au besoin, nous mettrait sur la voie ; du moins pouvons-nous le citer à l'appui de notre explication.

V.

INTERPRÉTATION DES DÉTAILS.—PREMIÈRE BÊTE.

Verset 4.

La première bête est semblable à une lionne ; elle a des ailes d'aigle ; bientôt ses ailes sont arrachées ; elle est élevée de terre, et elle se tient sur ses pieds comme un homme, et un cœur d'homme lui est donné.

Or, les Pays-Bas, qui, au moment de leur entrée dans la réforme, luttèrent contre les Autrichiens et les Espagnols avec un courage et une force de lion, ont justement un lion pour emblème national. La maison royale de Hollande est issue de l'Allemagne symbolisée par l'aigle. Ces ailes d'aigle désignent, d'ailleurs, sa puissance maritime. Indépendamment de la comparaison si naturelle et si usitée des voiles du navire aux ailes de l'oiseau, nous verrons bientôt un fait plus positif, dans

l'explication de la troisième bête, pour justifier une telle interprétation. Cette puissance maritime lui sera ôtée ses ailes lui seront arrachées ; elle sera renversée, mais relevée, et cessera alors d'agir comme une bête malfaisante ; elle ne persécutera plus, elle ne fera plus couler le sang des saints du Très-Haut, et ainsi il sera vrai qu'elle se tiendra sur ses pieds comme un homme, et qu'un cœur d'homme lui sera donné.

Mais ici encore, le sens propre n'est pas séparé du sens allégorique.

C'est au dix-neuvième siècle, et le fait est remarquable que la Hollande cesse d'être une puissance persécutrice ; or, à la même époque, elle modifie la représentation de son symbole. Jusqu'à ce moment, le lion néerlandais ou belge avait été représenté dans une position presque horizontale et naturelle à cet animal ; seule, la partie antérieure du corps était légèrement relevée, comme pour un bond ou pour saisir une proie ; aujourd'hui, le lion de Hollande est représenté entièrement debout. Il est facile de voir ce changement en comparant un vieil armorial (par exemple : *La vraie science des Armoiries*, de Palliot (1660, article Lion), avec les armes actuelles de la Hollande qu'on trouvera partout. On a donc relevé le lion néerlandais, et il se tient sur ses pieds comme un homme.

Qu'on veuille bien le remarquer, ce trait en Daniel appartient uniquement à la première bête, et dans notre interprétation, il est exclusivement applicable au lion hollandais, à l'exclusion de l'ours et du léopard.

La seconde bête ressemble à un ours " dans une

DEUXIÈME BÊTE.

verset 5.

"partie," *in parte* ;" ou, selon le texte syriaque, "*ad unum latus*," *d'un côté* ; elle a trois rangs, "*tres ordines*," dans sa gueule et dans ses dents ; et, comme traduit M. de Sacy, "IL Y EN A QUI LUI DISENT : *Lève-toi, mange beaucoup de chairs.*"

La Suisse protestante est symbolisée dans un canton "*in parte*," par l'ours, blason de Berne. Elle a trois rangs dans sa gueule et dans ses dents ; ce qui désigne les trois races qui la peuplent, les trois langues qu'on y parle, et surtout ses trois éléments nuisibles à la cause de Dieu, les trois classes de protestants qui la divisent : calvinistes, luthériens et mômiens.

Le dernier trait de ce verset est le plus caractéristique. Il stigmatise d'une façon sanglante la docilité traditionnelle de la Suisse aux conseils étrangers pour exercer la persécution. C'est sous l'inspiration étrangère de Luther d'abord, plus tard de Calvin, que grandit cet esprit persécutateur, qui après s'être plus ou moins adouci sous l'influence des traités de 1815, s'est ranimé de nos jours au souffle allemand, et accomplit de si belles choses. La main étrangère est visible en ces violences ; il semble qu'on entende les voix "*qui lui disent : "Lève-toi ! rassasie-toi de persécution !"*" (v 5.)

TROISIÈME BÊTE.

Verset 6.

La troisième bête " *ressemble à un léopard, elle a quatre ailes d'oiseau au-dessus d'elle, elle a quatre têtes, et la puissance lui est donnée.* "

Tout le monde connaît le léopard britannique ; c'est le symbole national de l'Angleterre depuis la conquête de Guillaume de Normandie. Avant cette époque, les princes saxons portaient sur leurs étendards et sur leurs écus des " *merlettes*," pour employer le mot héraldique. Guillaume proscrivit sévèrement ces *oiseaux*, qu'il remplaça par son *léopard* normand. La troisième bête avait donc des " *ailes d'oiseau au-dessus d'elle*," c'est-à-dire avant elle. Mais pourquoi ces *ailes* sont-elles au nombre de quatre ? Sont-ce les quatre princes saxons qui furent tour à tour vaincus et remplacés par le léopard, Harold à Hastings, Edwin et Morkar à Ely, Malcolm en Ecosse ? sont ce là les *quatre ailes d'oiseau* qui ont précédé le léopard ? Nous ne voyons aucune bonne raison de ne pas l'admettre.

Nous devons ajouter que sur l'écusson royal d'Angleterre, on voit aujourd'hui encore des ailes. Un de ses quartiers, le troisième, *qui est d'Irlande*, porte la harpe, symbole de cette île. Cette harpe a un de ses côtés formé par un personnage ailé : c'est ce personnage ailé, représentant, croyons-nous, le génie de l'Irlande, qu'on voit assez souvent en relief sur la proue des vaisseaux britanniques : nouveau motif de désigner la puissance navale par un être pourvu d'ailes.

Cette puissance navale elle-même s'appuie sur quatre flottes : l'escadre de la Manche, l'escadre de l'Océan, l'escadre de la Méditerranée et la flotte des Indes.

Les quatre têtes désignent les quatre races qui peuplent l'Angleterre : celtique, danoise, saxonne et normande ; surtout les quatre maisons royales qui l'ont gouvernée depuis la réforme : York-Lancastre, Stuart, Orange-Stuart, Hanovre.

Cette interprétation, fondée sur le sens ordinaire de tête, n'appelle aucune démonstration.

Plaçons ici deux remarques :

1o. *L'ours*, qui désigne la suisse, puissance territoriale, est la seule des trois bêtes qui n'a point d'ailes dans Daniel ;

2o. La troisième bête, le *léopard*, est la seule dont il est dit :

" *Et la puissance lui fut donnée.* "

QUATRIÈME BÊTE.

verset 7 et suiv.

Nous voici arrivés à la quatrième bête, l'objet principal de la vision de Daniel.

Le prophète rappelle, avant d'en parler, qu' " *il regardait pendant sa vision de nuit. La quatrième bête qu'il aperçoit, est terrible et merveilleuse et extrêmement forte ; elle a de grandes dents de fer, mangeant et metant en pièces et foulant les restes avec ses pieds ; elle diffère des autres et elle a dix cornes.* " (v. 7.)

Ensuite une " *autre petite corne s'élève au milieu des dix autres.* " Cette onzième corne " *a des yeux comme des yeux d'homme, et une bouche qui dit de grandes choses* " ; ou, comme traduit M. de Sacy, " *une bouche qui dit des choses insolentes.* "

Plus tard, Daniel, voulant " *s'informer soigneusement de cette quatrième bête si terrible* " (v 20), apprendra " *d'un assistant que cette bête est " le quatrième royaume, plus grand que tous les " autres "* ;

qu' " *il dévorera la terre et la foulera et la réduira en poudre* " (v 23) ; que " *les dix cornes de ce royaume sont dix rois ; qu'un autre s'élèvera après eux qui sera plus puissant que les premiers et qu'il humiliera trois rois.* " (v 24.)

" *Il proférera des paroles contre le Très-Haut ; et il brisera les Saints du Très-Haut ; et il pensera qu'il peut changer les temps et les lois, et les Saints seront livrés en sa main jusqu'à un temps et deux temps et la moitié d'un temps.* " (v 25.)

C'est ici, nous l'avons déjà dit, que commence la partie la plus importante de la prophétie de Daniel ; c'est aussi la partie la plus importante de notre interprétation. Précisons donc, et analysons les caractères avec le plus grand soin pour éviter toute possibilité d'erreur.

Notre texte prédit incontestablement, en cette quatrième bête ornée de dix cornes, un *empire fédératif*. Il est facile de le démontrer.

Cette quatrième bête est réellement un *empire*, un des quatre figurés par quatre bêtes : " *quatuor regna* " (v 17) ; cet empire a dix rois : " *Où, les dix cornes de ce royaumes seront dix rois.* " (v 24) comment concevoir un royaume avec dix rois, sinon à l'état de royaume ou d'empire fédératif ? Qu'on ne dise pas avec quelques commentateurs que ce sont des rois successifs ; le texte contredit une semblable explication. En effet, au verset 8, nous voyons qu'après que la onzième corne eût paru, trois des autres furent arrachées ; donc il en restait sept existant simultanément ; donc avant ce moment les dix co-existaient ensemble.

Cet empire fédératif est, en outre, caractérisé par un appétit colossal, une voracité brutale, " *de grandes dents de fer, mangeant et mettant en pièces et foulant les restes avec ses pieds* " (v 7) ; voracité et puissance de destruction que nous devons entendre en même temps, conformément à ce que nous avons déjà dit, dans le sens propre et dans le sens allégorique, des absorptions et des ruines matérielles, comme des ravages spirituels.

C'est assez pour fixer notre interprétation ; sans même nous appuyer sur les démonstrations déjà acquises par l'explication des textes précédents.

L'histoire ne présente pas d'autre exemple d'empire fédératif que l'Allemagne. De plus, l'Allemagne luthérienne, celle qui nous occupe, est précisément représentée à la diète de Smalkalde par dix maisons princières qui forment la fameuse ligue protestante de ce nom. (1)

NOTE A.

LIGUE DE SMALKADE.

Les dix maisons princières protestantes qui ont formé la ligue de Smalkalde furent les suivantes : 1o. Electeur de Saxe ; 2o. landgrave de Hesse ; 3o. maison ducale de Lunebourg, représentée par deux de ses membres, Ernest et Franck ; 4o. maison ducale de Wurtemberg ; 5o. maison princièrre d'Anbalt (Wolf, Georges et Joachim) ; 6o. comtes de Mansfeld (Gebhard et Albert) ; 7o. comtes de Nassau ; 8o. maison ducale de Mecklembourg ; 9o. maison princièrre de Deux-Ponts ; 10o. maison princièrre de Grubenhagen. Pour être complet, nous devons dire qu'on trouve encore dans différents historiens le nom d'un comte de Reichlingen qui devait être bien imperceptible, car nous n'avons pu rien découvrir en dehors de cette mention ni sur ce personnage, ni sur sa famille, ni sur son comté.

Quand aux autres caractères de voracité et de destruction, qu'on se rappelle les pillages, les incendies, les confiscations, les envahissement du temps de la réforme et depuis !

Cette interprétation nous semble démontrée déjà ; mais, avant de la poursuivre, nous devons faire observer qu'elle est d'autant plus forte, qu'elle

se tient toute seule, sans l'appui des textes déjà expliqués, qui pourtant-la confirment et qu'elle corrobore à son tour.

Les explications suivantes rendront la lumière plus éclatante encore.

Pendant que Daniel " *considérât ces dix premières cornes, une petite corne s'éleva du milieu d'elle.*" v 8.

Ce qu'elle est, Daniel instruit par l'assistant nous le dit : *Les dix cornes de ce royaume seront dix rois ; et un autre s'élèvera après eux et celui-ci sera plus puissant que les premiers.* (v 21.)

Il n'est pas difficile de découvrir cette onzième puissance, d'abord *petite*, qui s'est élevée après les dix autres, et qui est devenue *plus puissante* qu'elles toutes.

La ligue de Smalkalde constate l'élévation antérieure de dix maisons princières protestantes qui la signent ; elle est conclue le 31 décembre 1530.

A ce moment, la petite maison de Brandebourg existe à peine, et en tous cas elle n'est pas à Smalkalde. C'est en 1656 seulement que le duché de Prusse est déclaré souverain par le traité de Labiau, et en 1701 que Frédéric III prend le titre de roi sous le nom de Frédéric Ier. Nous savons assez maintenant si cette onzième puissance de l'Allemagne protestante est devenue *plus puissante* que les dix premières.

Nous pouvons donc dire que nous sommes en possession du sens de la prophétie : nous connaissons la onzième corne. Toutefois nous ne pouvons omettre aucun trait, encore qu'il ne soit pas indispensable.

Cette onzième corne " *a des yeux comme des yeux d'un homme.*" (v 8)

On ne peut pas admettre que le prophète n'a rien voulu dire par ces mots ; or, comme ailleurs il dit que cette corne est un roi, il n'y aurait là rien de vraiment merveilleux que ce roi eût des yeux comme un homme. Le prophète indique donc quelque chose de plus ; il marque un caractère particulier de cette onzième puissance.

Or, c'est par une coïncidence toute fortuite sans doute, que la Prusse est de son côté caractérisée par le système d'espionnage le plus savant, le plus étendu qui fut jamais ! et qu'on trouve partout, grands ouverts, ces yeux de la onzième puissance de l'Allemagne !

Elle a, en outre, *une bouche qui dit de grandes choses*, ou, selon la traduction de M. de Sacy, *une bouche qui dit des choses insolentes*.

Faut-il rappeler ces grandes paroles de Guillaume se proclamant l'instrument de Dieu ; cette lettre à Pie IX au sujet des évêques allemands (du 3 sept.), et tant d'autres paroles ? ...

Enfin cette puissance *humiliera trois rois* (v 24.)

C'est bien trois : Christian IX, François-Joseph, Napoléon III ! — Duppel, Sadowa, Sedan ! — *humilier* ! Comme ce mot était choisi — Quant aux autres princes et rois de l'Allemagne, ils ne furent pas humiliés, mais absorbés. Et d'ailleurs le chiffre trois ne peut s'y appliquer ; car un seul roi est complètement absorbé, le roi de Hanovre ; et plus de trois sont humiliés et en partie absorbés dans la Confédération du Nord, savoir : Hanovre, Saxe, Wurtemberg, Bavière, Hesse-Darmstadt, Nassau, etc.

Enfin, qu'on le remarque, ce n'est pas seulement la Prusse qui est désignée par cette corne, c'est aussi son souverain actuel. C'est lui surtout qui est *plus puissant* que les premiers ; c'est lui qui *humilie trois rois* ; lui qui a plus que ses devanciers qui pénétrèrent partout, cette *bouche qui dit de grandes choses*.. Ici encore le texte est justifié deux fois : la Prusse est la onzième puissance de

l'Allemagne par rang de naissance ; Guillaume est à la onzième génération de sa race depuis qu'elle est entrée dans la réforme. (1)

NOTE B.

Les générations de la famille de Hohenzollern depuis leur entrée dans la réforme sont les suivantes. Nous les donnons suivant les habitudes des généalogistes, en ne comptant pas ceux qui n'ont pas à la fois reçu et transmis la génération.

Première génération : Joachim II, fils de Joachim de Hohenzollern, Electeur de Brandebourg ; il règne de 1535 à 1571.

Deuxième génération : Jean-Georges, fils du précédent ; il règne de 1598 à 1571.

Troisième génération : Joachim-Frédéric, fils du précédent ; il règne de 1598 à 1607.

Quatrième génération : Jean-Sigismond, fils du précédent ; il joint le duché de Prusse à l'Electorat du Brandebourg en 1618, et meurt en 1619.

Cinquième génération : Georges-Guillaume, fils du précédent ; il règne de 1619 à 1640.

Sixième génération : Frédéric-Guillaume, fils du précédent ; il règne de 1640 à 1688.

Septième génération : Frédéric Ier, fils du précédent ; élevé le premier au rang de roi de Prusse en 1701 ; il meurt en 1713.

Huitième génération : Frédéric-Guillaume Ier, fils du précédent ; il règne de 1713 à 1740.

Frédéric II, fils du précédent, règne de 1740 à 1787 ; mais ne laissant pas de descendance il ne fait pas souche et ne compte pas dans l'ordre des générations de la prophétie.

Neuvième génération : Frédéric-Guillaume II, neveu du précédent, et petit-fils de Frédéric-Guillaume Ier ; il règne de 1786 à 1797.

Dixième génération : Frédéric-Guillaume III, fils du précédent ; il règne de 1797 à 1840.

Frédéric-Guillaume IV, fils du précédent ; il règne de 1840 à 1860 et meurt sans faire souche, ne laissant point de postérité.

Onzième génération : Guillaume Ier, frère du précédent, à qui il succède en 1860.

Nous savons donc de quels empires il faut entendre le texte de Daniel ; nous savons à quel temps rapporter la dernière partie de son récit, la plus importante et la plus émue. Nous sommes placés en plein, par ce récit, au sein des événements étranges de l'heure présente. Nous n'aurons plus qu'à suivre le récit émouvant de Daniel, sans nous arrêter aux démonstrations qui sont déjà faites. Toutefois nous devons résoudre une objection que pourrait susciter la lecture attentive du septième chapitre de Daniel.

Voici l'objection :

Les trois cornes qui furent arrachées de la face de la quatrième bête après qu'une onzième corne eut paru (v 8,) et qui sont trois rois (v 24), doivent être les mêmes qui sont humiliés par la onzième puissance (v 24) ; puisque ce verset 24 contient l'explication donnée par l'assistant du verset 8 ; donc, ou les dix rois ne sont pas les dix princes allemands, ou les trois rois ne sont pas le roi de Danemark, l'empereur d'Autriche et l'empereur des Français.

Voici notre réponse :

Il n'est pas évident que les trois rois du verset 8 et les trois du verset 24 soient les mêmes. Le prophète, à notre sens, a vu et prédit deux faits semblables, mais distincts ; et dans son explication, il étend son sujet selon l'inspiration prophétique, comme le font assez ordinairement les prophètes. Du reste, en voici les preuves.

Les trois cornes, ou trois rois, du verset 8 sont *arrachées de la face de la bête*, c'est-à-dire disparaissent absolument ; les *trois rois*, ou les trois puissances, du verset 24 sont *humiliés* et par conséquent survivent pour pouvoir porter cette humiliation.

Au verset 8, c'est immédiatement après avoir raconté la naissance de la onzième corne, encore *petite*, et avant de dire son accroissement et sa puis-

sance, que Daniel annonce la disparition de trois des premières ; au verset 24, au contraire, il décrit d'abord les grandeurs de la onzième puissance, et il termine en disant : *Elle humiliera trois rois*. Donc ce ne sont pas seulement les faits, ce sont aussi les temps et les circonstances qui diffèrent.

Au premier cas on peut rapporter la disparition de trois des dix maisons protestantes que nous avons vues à Smalkalde, savoir :

La maison de *Grubenhagen*, éteinte en 1596, lorsque les Hohenzollern n'avaient encore que le Brandebourg, et dont les possessions, héritées d'abord par les seigneurs de Gœttingue, attribuées au Hanovre en 1815, ont passé à la Prusse en 1866 ;

La maison de *Lunebourg*, disparue en 1569, et remplacée par les maisons de Hanovre et de Brunswick, plus tard englouties elles-mêmes par la Prusse ;

La maison de *Mansfeld*, éteinte en 1670, et dont les possessions furent partagées entre la Saxe et la Prusse.

Ces trois maisons princières disparaissent avant que la onzième puissance ait cessé d'être *petite*.

Au second cas se rapporte, comme nous l'avons dit, l'*humiliation* du Danemark, de l'Autriche et de la France, qui marque l'apogée de la puissance prussienne.

Mais en vertu des principes d'interprétation que nous avons établis, nous croyons que le sens littéral de notre texte ne se limite pas à l'ensemble que nous avons indiqué ; il peut comprendre et comprend véritablement un autre ensemble, dont les souverains de Danemark, d'Autriche et de France sont une partie réelle.

Nous savons maintenant, en effet, que la *onzième corne* désigne la puissance prussienne ; nous pouvons évidemment ajouter la puissance prussienne *tout entière*.

Or, il est une portion considérable de cette puissance qui ne s'arrête pas aux limites politiques de la Prusse et de l'Allemagne ; nous entendons parler de cet être collectif, sans Dieu et sans patrie, tantôt autocratique, tantôt démocratique, production monstrueuse mais légitime du protestantisme, et qui s'appelle *Révolution* ; nous entendons désigner encore une de ses formes les plus complètes, son expression la plus haute : la franc-maçonnerie. Il n'est point douteux que cette double puissance ait victorieusement servi les intérêts de la Prusse. Elle fut son auxiliaire le plus utile à Sadowa, qu'elle avait savamment préparé. Elle fut en France son complice, sinon avoué, peut-être inconscient, au moins efficace ! Et aujourd'hui encore, l'unanimité touchante de langage, de sentiments et de vœux qui rapproche, sans doute à leur insu, le libéralisme français et le césarisme prussien, nous autorisent absolument à les unir dans notre interprétation. Il est donc logique de les comprendre dans le tout de la onzième puissance ; et il n'est pas moins logique de considérer cet auxiliaire de la Prusse, ce fruit du protestantisme, comme une partie intégrante de la quatrième bête. A ce titre, les trois rois humiliés à Duppel, Sadowa et Sedan, lui appartenaient plus ou moins, ou par leurs actes ou par leur complicité ; et il ne serait pas difficile de trouver les sept autres rois qui, avec ces trois et le fameux *onzième*, forment un ensemble assez complet.

Ce que nous dirons bientôt à propos du verset 10 *le jugement se tint*, démontrera la légitimité de cette interprétation ; nous verrons, en effet, le même acte, prévu par ce verset, juger et condamner à la fois et la Prusse, et la Révolution, et les sociétés

secrètes ; la bête toutentière avec toutes ses excroissances, sans distinction ni division.

Après cette double solution de l'objection prévue nous revenons à l'histoire prophétique de la onzième corne et des événements présents et futurs qui la concernent.

Nous avons vu cette puissance assez connue, qui *a des yeux, et une bouche qui dit de grandes choses, humilier trois rois*.

Elle est la onzième des dix États qui sont la quatrième bête ; laquelle est elle-même un empire plus grand que tous les autres, qui *dévorera toute la terre, et la foulera et la réduira en poudre*. (v. 23.)

Nous n'insistons pas sur l'application poignante de ce texte à la situation actuelle du monde.

Ce *onzième roi, plus puissant que les premiers* (v. 24) *profèrera des paroles contre le Très-Haut, et il brisera les saints du Très-Haut ; et il pensera qu'il pourra changer les temps et les lois ; et ils seront livrés en sa main jusqu'à un temps, et deux temps et la moitié d'un temps.* (v. 25.)

Voilà une histoire dont tout les traits nous sont connus ; la fin seule de ce triomphe du onzième roi nous semble encore garder quelque mystère. Nous verrons bientôt saint Jean nous le dévoiler. Remarquons dès ce moment, d'abord que ce triomphe a une limite de durée, ensuite qu'il n'atteint pas jusqu'à *changer les temps et les lois*, mais seulement jusqu'à *penser qu'il lui soit possible de les changer* : *et putabit quod possit mutare tempora et leges.* Tenons donc pour certain que lorsque nous verrons la main du onzième roi toucher *aux lois et aux temps*, la limite de durée est proche, parce que la limite de pouvoir est atteinte : c'est un signe irrécusable.

Cette fin du pouvoir du onzième roi est d'ailleurs annoncée par *"l'un des assistants"* à Daniel, en même temps que la nature des événements qui lui succéderont, et cela au début de son explication, comme un résumé de ce qui va suivre :

"Et les saints du Très-Haut recevront le royaume." (v. 12.)

Donc, le pouvoir nuisible de ce onzième roi cessera, et les saints du Très-Haut le recevront.

Mais comment ? Et quand ? — C'est toujours Daniel qui va nous l'apprendre.

v. 9. *"Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés."*

Nous entrons dans un nouvel ordre d'événements, dont le premier au moins est antérieur à quelques-uns de ceux que nous avons déjà vus ; mais à la suite de Daniel, nous réunissons ensemble les faits qui concernent le jugement de la bête, et nous plaçons dans un autre groupe ceux qui appartiennent à la bête elle-même.

A la suite des explications déjà données, et à la faveur des lumières projetées sur ce premier passage par le reste de ce verset et les suivants, il est facile de reconnaître ici le concile du Vatican. En effet, voici comment le prophète poursuit :

"Et un vieillard s'assit." (v. 9.)

Les interprètes ont vu généralement dans ce vieillard, *"antiquus dierum"*, Dieu le Père. Sans y contredire, en vertu des principes plusieurs fois cités, nous prétendons que ce mot désigne aussi dans le sens littéral une autre personne : celui qui est d'ailleurs le représentant le plus immédiat de Dieu sur la terre. L'appropriation du texte au Souverain Pontife est si facile, si complète, qu'elle suffirait à justifier ce sens ; de plus, nous en donnerons deux raisons : l'une immédiatement ; l'autre, dans la suite de cette explication.

Le mot *vieillard* correspond, dans le texte original et dans le grec, à une expression qui signifie *ancien*

de jours, *vieillard, homme plein de jours*. Cette observation est de M. Glaire ; nous ajoutons que les mot "*antiquus dierum*" de la Vulgate, a la même signification. Quel motif raisonnable aurait-on de repousser un sens littéral, d'autant plus acceptable qu'il est plus accentué ? Or, selon les principes, tout texte doit s'expliquer selon son sens littéral propre, tant qu'on n'a point un motif certain de l'entendre autrement.

C'est donc réellement un *vieillard* chargé de jours qui "*s'assit, quand les trônes furent placés*", un *vieillard* revêtu de l'autorité et presque de la majesté divine ; et le trait particulier pour reconnaître ce pontife, c'est qu'il est plus que tout autre *plein de jours*. Impossible de méconnaître ce caractère unique dans l'histoire de l'Eglise.

Ce *vieillard* donc, c'est Pie IX.

v. 9. "*Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête blancs comme une laine pure.*"

Ce n'est plus un trait, c'est un tableau.

Ah ! pour combien, comme pour nous, ce texte évoquera une image consolante, un rayonnement du ciel au milieu des ombres épaisses de l'heure présente ! Ne semble-t-il pas que nous pouvons ici contempler cette face sereine, la plus auguste qu'il nous soit donné de vénérer sur la terre ? que nous sommes aux pieds de ce *vieillard plein de jours, assis, entouré de trônes, revêtu d'un vêtement blanc comme la neige, couronné de cheveux blancs comme une laine pure* ?

v. 9. "*Son trône, ce sont des flammes de feu, ses roues un feu brûlant.*"

Ces flammes de feu, ce feu brûlant, sans doute c'est le feu de la tribulation ; mais c'est aussi, et c'est surtout ce feu dont parla jadis le Fils de l'homme, lorsqu'il dit : "*Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il soit allumé ?*" (Luc, XII, 9.)

Son vicaire aujourd'hui repose, comme sur un trône, sur cette flamme qui illumine et qui consume : c'est l'amour et c'est la lumière infailible acclamée par le concile, par ceux qui siègent sur "*les trônes qui furent placés*". Lumière et amour sont vraiment son trône et sa puissance !

Et cet amour et cette lumière forment "*un fleuve de feu et rapide qui sort de sa face.*"

Qui ne le connaît ce "*fleuve de feu*" qui parcourt le monde en entier en imposant l'admiration à tous ? qui a transformé vingt nations, relevé les Eglises, ressuscité les pontifes, qui illumine les peuples, instruit les rois, console les faibles, châtie les puissants, et qu'aucun obstacle ne peut arrêter, qu'aucune force humaine ne peut ni contenir ni retarder ? ce fleuve "*rapide*" dont les glaces de l'âge ne font qu'accélérer la course impétueuse et irrésistible ? C'est le grand prodige des temps modernes et anciens : faut-il s'étonner que les prophètes aient prévu cette puissante représentation du fils de l'homme ?

Nous devons dire un mot de ces roues qui sont "*un feu brûlant*", *ignis accensus*, ou, comme traduisent les Septante, *ignis ardens* ; et Vatable, "*ignis flagrans*." Ce sont ces deux dernières versions qu'à suivies évidemment M. Glaire lorsqu'il traduit : *un feu brûlant*. Le texte de la Vulgate, *ignis accensus*, signifie proprement *un feu allumé*. Cette expression semble nous éloigner de la signification littérale dont nous avons déjà parlé, et qui rapporterait ce texte à Dieu le Père. Son feu ne peut être *allumé* ; tous ses attributs sont indépendants. Il semble donc qu'il s'agit ici d'un être créé, mais revêtu d'une dignité et d'une puissance presque infinies ; nouvelle preuve en faveur de notre interprétation.

Ajoutons que ce trône a des roues, parce que,

selon Vatable, c'est ainsi qu'étaient faits jadis les trônes des rois. "Ces trônes," dit-il, "avaient des roues, étaient construits comme des chars de triomphe." N'est-ce point encore un nouveau trait prophétique ?

v. 10. "*Des milliers de milliers le servaient, et des milliers de centaines de milliers assistaient devant lui.*"

La plupart des traducteurs, comme l'abbé Glaire, suppléent le texte latin, qui porte seulement : "*millia millium*," et que nous traduisons textuellement ; et ils ajoutent le mot "*anges*" : "*des milliers de milliers d'anges*," etc.

Nous croyons qu'il faut entendre ce texte dans ces deux sens, en l'appliquant au Souverain Pontife. Réellement des milliers de milliers d'anges le servent, des milliers de centaines de milliers assistent devant lui, devant l'Eglise et au milieu de l'Eglise dont il est le chef et la personnification.

Mais aussi *des milliers de milliers d'hommes le servent, et des milliers de centaines de milliers assistent devant lui*, ou, comme traduit Tertullien (contra Praxeam), APPARAISSENT devant lui, *millies centena millia APPAREBANT ei*.

C'est là un trait caractéristique d'un des faits les plus uniques dans l'histoire. Vit-on jamais, à aucune époque, concours pareil de pèlerins à Rome ? N'est-il pas vrai que des centaines de milliers ont apparu et apparaissent sans cesse devant lui ? On dirait que l'Eglise tout entière y passe.

Rapprochons de ce texte, avec la plupart des autres commentateurs, celui de l'Apocalypse :

"*Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum a Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.*" (Apoc., XII, 6.)

"*Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu préparé par Dieu pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.*" (3½ ans.)

Selon tous les commentateurs, cette femme, c'est l'Eglise ; nous ajoutons : personnifié dans son chef lequel, poursuivi par la violence, s'est réfugié réellement dans le lieu que Dieu lui avait dès longtemps préparé et où les fidèles le nourrissent depuis ce jour : "*ut ibi pascant eam.*"

Ce fait est encore prêté au verset 14 du même chapitre, presque dans les mêmes termes.

Nous verrons bientôt les conséquences intéressantes qui découlent de cette concordance, nous n'en retenons que la circonstance de persécution et de retraite du chef de l'Eglise dans un *lieu préparé par Dieu*, dans un lieu sien (v. 14), et ces mots : où les fidèles la nourrissent, *ut ibi pascant eam* (v. 6), *ubi alitur* (v. 14), pour les rapprocher de la circonstance de triomphe de la bête en Daniel, et de ces mots : *des milliers de milliers le servaient*. (Dan. VII, 10.)

Ces trônes qui furent placés, ce *vieillard* qui s'assit annoncent qu'un jugement va être prononcé : le texte le dit formellement :

"*Le jugement se tint,*" "*Judicium sedit.*" (v. 10.)

Deux jugements, tous les deux éminemment solennels, ont été portés : le premier, plus doctrinal, au concile du Vatican. Celui-là frappait expressément et détruisait à jamais les doctrines issues des conciles de Constance et de Bâle, sorties de cette nuit du grand schisme, ces doctrines, principe de ces quatre vents du ciel qui se livrèrent un grand combat sur la grande mer, germe fatal de ces quatre bêtes de la vision de Daniel. Ce premier jugement frappait aussi indirectement, en donnant aux jugements du Saint-Siège une autorité désormais incontestable, tous les fruits de ces doctrines et par conséquent le libéralisme moderne, et césarien et démocratique, en même temps que tous les produits des hérésies, toutes les théories, gouverne-

mentales, toutes les négations dogmatiques, toutes les sociétés secrètes condamnées par le Saint Siège. Ce premier jugement est clairement prédit dans le texte cité, puisqu'il convient au sens général et condamne réellement la bête.

Mais il est un autre jugement non moins certainement prédit ici et non moins solennel. C'est l'Encyclique du 21 novembre 1873. C'est cette condamnation foudroyante qui a frappé d'une façon si soudaine et la Suisse et la Prusse, et leurs doctrines et leurs œuvres ! Ce n'est plus seulement un acte purement doctrinal, c'est un jugement de fait. Des mesures législatives prises par la Suisse, cet acte dit : *Par Notre autorité apostolique, nous les condamnons et les réprouvons. Les nouvelles lois de la Prusse sont déclarées iniques ; ses actes, des attentats ; ailleurs, des injustices. Les livres de Reinkens sont ouverts et condamnés. Tous ceux qui ont pris part à son élection sont condamnés aussi. "Nous excommunions de même et anathématisons avec lui (Joseph-Hubert Reinkens) tous ceux qui ont osé l'élire, ceux qui ont prêté les mains à sa consécration sacrilège, tous ceux qui y ont aidé et qui, ayant embrassé son parti, lui ont donné aide, faveur, secours ou consentement."*

Et ce qui est plus étonnant encore, le doux Pie IX, dans la majesté de sa fonction de juge suprême, saisissant, au milieu des flammes de feu de son trône, un anathème des plus terribles et qui semblait depuis longtemps abandonné par l'Église, déclare que les condamnés "doivent être rangés au nombre de ceux dont l'apôtre a tellement interdit le commerce et la fréquentation à tous les chrétiens, qu'il prescrivit même de ne pas leur donner le salut."

"Les sectes, qu'elles s'appellent maçonniques ou d'un tout autre nom," sont frappées en même temps, et les constitutions apostoliques qui les condamnaient sont renouvelées.

Mais que peuvent ces flammes de feu, ces anathèmes d'un vieillard, cette condamnation spirituelle sur une puissance qui dévore toute la terre, et la foule et la réduit en poudre (v. 23) ? sur ce onzième roi plus puissants que les premiers, qui profère des paroles contre le Très-Haut, qui combattait tout à l'heure contre les Saints du Très-Haut, a pu prévaloir contre eux (v. 21) et les briser ? (v. 25).

Le poids de cet anathème, le monde n'y croit pas les bons en doutent ; Daniel lui-même regarde étonné. Que va-t-il en arriver ? Qu'en sera-t-il de ce jugement dont la corne s'irrite et se rit ? Qu'en sera-t-il des paroles superbes de celle-ci ?

v. 11. "Je regardais à cause de la voix des grandes paroles que cette corne prononçait et je vis que la bête fut tuée, et que son corps périt et qu'il fut livré pour être brûlé par le feu."

v. 12. "Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur fut ôtée, et que les temps de vie leur furent marqués jusqu'à un temps et un temps."

La sentence est donc exécutée, et elle s'étend aussi aux trois autres bêtes. Celles-ci ne sont pas tuées, des temps de leur vie leur sont même donnés ; mais la puissance leur est ôtée, c'est-à-dire le pouvoir nuisible aux Saints du Très-Haut ; la faculté de persécution leur est enlevée sans doute par les traités qui suivent l'exécution de la quatrième bête.

La vie leur est laissée pour un temps et un temps c'est-à-dire qu'elles continuent à vivre comme État hérétique, sans pouvoir nuisible, sans persécution ; et après un temps et un temps elles cessent d'exister à ce titre, ce qui signifie qu'elles abandonnent l'hérésie ; nous ne croyons pas qu'il faille entendre qu'elles cessent entièrement d'exister comme

nations politiques, après un temps et un temps. La signification de cette dernière expression ressortira de ce que nous dirons bientôt d'une autre expression semblable.

Après la destruction de la bête, la puissance est donnée à d'autres, aux Saints de Dieu, contre lesquels elle avait d'abord prévalu. Cet événement est annoncé en trois endroits du chapitre qui nous occupe.

v. 13. "Je regardais donc dans la vision de nuit, et voici comme le fils d'un homme qui venait avec les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'au vieillard, et ils le présentèrent devant lui."

v. 14. "Et il lui donna la puissance et l'honneur et le royaume, et tous les peuples, tribus et langues le serviront ; sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera pas ôtée, et son royaume ne sera pas détruit."

Et plus loin :

v. 18. "Et les Saints du Dieu Très-Haut recevront le royaume, et ils le posséderont jusqu'au siècle et au siècle des siècles."

Enfin, au verset 26, après avoir raconté dans le verset précédent la puissance du onzième roi, Daniel poursuit de la sorte :

v. 26. "Et le jugement se tiendra, afin que la puissance lui soit ôtée, et qu'il soit brisé et qu'il périsse entièrement pour jamais."

v. 27. "Mais que le royaume, et la puissance, et l'étendue du royaume, laquelle est sous le ciel entier, soit donnée au peuple des saints du Très-Haut, dont le royaume est un royaume éternel, et tous les rois le serviront et lui obéiront."

On le voit, les trois passages ont un seul et même sens ; il nous reste à l'expliquer. Deux questions se présentent.

Quel est ce fils d'un homme qui reçoit du vieillard la puissance, et l'honneur, et le royaume... un royaume éternel ?

Quel est ce peuple des saints du Très-Haut, dont le royaume est un royaume éternel ?

En présence de l'identité évidente du sens de ces deux passages, nous pouvons déclarer que ce fils d'un homme est ou devient le roi de ce peuple, et que ce peuple des saints du Très-Haut est le peuple de ce roi. En conséquence, quand nous connaissons l'un, il nous sera facile de découvrir l'autre.

La magnificence des promesses contenues dans ce verset, et peut-être aussi l'impossibilité de trouver alors une autre interprétation rationnelle, ont amené les auteurs à entendre notre texte du *Fils de Dieu*, et du peuple des élus. Nous nous garderons de combattre cette explication, soutenue d'ailleurs par des autorités trop respectables ; mais en conformité des principes plusieurs fois invoqués, nous admettons un autre sens littéral, et nous osons dire même qu'il est plus fondé en raison. Selon nous, il s'agit ici d'un pur homme et d'un peuple de la terre, dans l'acception la plus naturelle et la plus propre.

Voici nos preuves.

Au verset 13, nous lisons que ce fils d'un homme (c'est la traduction de M. Glaire que nous reproduisons exactement,) s'avança jusqu'au vieillard et il le lui présentèrent ; "Et in conspectu ejus obtulerunt eum."

(A continuer.)

V A R I E T E S .

PROPOS DE GAMINS.
TITIS.

Il va, la blouse au vent et la main dans sa poche.
C'est lui, c'est le gamin !... En passant il décoche
De pittoresques mots, par lui seul tétérés,
Mots fringants et mousseux, dont il fait la recrue :
L'esprit et le gamin courent si bien la rue

Qu'ils se sont rencontrés.

C'est le petit frondeur de nos grandes folies.
Les rois ont eu des fous qui lançaient des saillies ;
Ce lutin de l'asphalte, au trait vif et plaisant,
Est comme un triboulet que le peuple nous donne ;
Mais c'est en même temps la guêpe qui bourdonne
Et nous pique en passant.

Aux excentricités cet enfant fait la chasse,
Leur jette son lazzi, sa pierre ou sa grimace.
Juvénal en casquette, il va les poursuivant.
Les journalistes font, le lundi, la critique ;
Lui toute la semaine, il fait, ce fin moustique,
La critique en plein vent...

Un jour, sur le boulevard, deux messieurs cau-
saient. L'un deux était un grand spéculateur, dé-
veloppant le plan d'une affaire magnifique ; l'autre,
un capitaliste ébloui, en train de morde à l'hame-
çon. Il hésitait encore ; mais il allait céder.

Après de ces deux messieurs s'arrêtent deux ga-
mins de dix à douze ans. Il considèrent le maga-
sin du marchand de tabac du coin, l'un d'eux s'écrie :
« Non d'une pipe ! je voudrais bien fumer un sou
de tabac.

— Eh bien ! fit l'autre, achète pour un sou de
tabac.

— Parbleu ! le malheur, c'est que je n'ai pas le
sou.

— Tiens, j'ai deux sous, moi !

— Bon ! juste mon affaire : un sou de pipe et un
sou de tabac.

— Eh ? et moi ?

Toi ?... tu feras l'actionnaire, tu cracheras. »

Ce fut un trait de lumière. Le capitaliste prit
la fuite en mettant les mains sur ses poches.

« Dis donc, Banclé, qu'est-ce que le socialisme ?

— T'es hête ! Tiens, censément, nous, entrons
chez un marchand de vin. T'offres une tournée
et tu payes ; j'en offre une et... tu payes.

— Oui, mais si je suis socialiste aussi ?

— Alors, c'est le marchand de vin qui paye.

— Et supposition qu'il est socialiste, lui ?

— Alors on se buche.

Un chasseur rentrait un soir dans une petite
ville, la carnassière complètement vide, ce dont il
n'était pas fort content, ni son chien non plus.
Tout à coup celui-ci aperçoit un lapin qui flânait
sur la voie publique ; il s'élança dessus, le pour-
suit jusque chez une fruitière, lui brise les reins
et le rapporte fièrement à son maître.

« Dites donc, m'sieu, m'sieu, crie la fruitière, votre
chien a tué mon lapin ; faut m' le payer... c'est
2 fr. 50 c.

— Comment !... mais c'est votre faute, pourquoi
laissez-vous vaguer vos animaux ?

— Le lapin a été tué dans ma boutique.

— Oui ; mais il était sur la voie publique quand
mon chien l'a poursuivi.

— Tout ça c'est des bêtises... D'ailleurs, votre
chien devrait être muselé. Payez-moi mon lapin,
ou je vous mène chez le commissaire.

CHŒUR DE VOISINES ET DE PASSANTS. — Chez le com-
missaire ! chez le commissaire ! »

Un gamin tirant le chasseur par le bas de sa
veste :

« As pas peur, not'bourgeois, allez-y chez le
commissaire : j'irai avec vous. Donnez-moi dix
sous... j'dirai qu' c'est l' lapin qu' a commencé. »

Un jour d'éclipse de soleil, un gamin vendait
des verres noircis.

« Combien les verres ? lui demanda un passant.

— Six sous.

— Mais, à ce prix là, tu dois gagner de l'argent ?

— Putt ! ça serait un bon métier, mais il y a trop
de mortes-saisons. »

Entre deux gamins :

« Bah ! et qui épouse-t elle ?

— Un monsieur très-bien... décoré...

— Qui ça... ce monsieur ?...

— Un monsieur qui a la particule.

— Imbécile !... Qu'est-ce que ça prouve, ta parti-
cule ?... Le fromage de Marolles aussi a la particu-
le. »

Mademoiselle Z..., pour qui la poudre de riz et
le rouge végétal n'ont plus de secrets, sortait un
soir du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Dans
un couloir, elle fut un peu bousculée par un titi.

« Prenez donc garde mal adroit, un peu plus
vous me mettiez votre coude dans la figure.

— N'y avait pas de danger que je m'y frotte, ma
petite dame, j'avais bien vu que c'était frais pient. »

Un monsieur et une dame fort grêlés se parlaient
de très-près aux Champs-Élysées.

Un gamin les aborde et leur dit :

« Donnez un sou au pauvre orphelin, monsieur
et madame.

— Veux-tu bien déguerpier mauvais sujet !

— Oh ! oh ! ces têtes ! hurla le titi en s'éloignant,
embrassez-vous donc, ça fera des gaufres ! »

Un passant est suivi sur les boulevards par un
gamin déguenillé qui répète à son oreille :

« Un sou, monsieur donnez un sou, je n'ai pas
diné.

— Moi non plus, je n'ai pas diné, murmure le
passant en manière de monologue plutôt que de
réponse.

— Ah ! ben, alors, dit le gamin, mettez deux
nous... nous dînerons ensemble. »

On jugeait un jeune voyou convaincu d'avoir brisé la devanture d'un bijoutier pour s'emparer des montres accrochées à l'étalage.

— Accusé, demande le président, lorsque, après avoir percé le volet et brisé la vitre, vous passâtes le bras par le trou, c'était, n'est-il pas vrai, pour retirer les bijoux et les montres renfermés dans la vitrine ?

— Bien sûr, répondit le voyou, c'était pas pour en mettre."

Deux gamins regardent les carpes de Fontainebleau, transportées au Champs-de-Mars pendant l'Exposition de 1867.

— Dis donc, Polyte, des anneaux d'argent dans le nez ?

— Eh bien ?

— Si nous les mouchions !"

Deux gendarmes conduisaient un petit filou à la prison de X...

— Quoi ! dit le gardien, te voilà encore, fainéant ? Voilà la sixième fois que tu reviens !

— Eh ben, après ! dit le polisson d'un air dégagé ; quand on n'a pas fait de sottises dans une maison, il me semble qu'on peut y revenir.

Un autre comparaisait devant la septième chambre.

— N'êtes-vous pas repris de justice ? lui dit le président.

— Pas encore, répondit le vourien, mais papa et maman le sont."

Au parvis Notre-Dame, Gavroche et son ami Navet sont en train de regarder les députations des grands corps de l'Etat qui entrent au *Te Deum* à l'occasion de la fête de l'Empereur.

— Ohé ! Navet ! crie Gavroche, ôte la casquette et salue la magistrature. On ne sait pas ce qu'on deviendra...

— C'te bêtise ! Jamais je n'deviendrai président. J'ai pas fait mon droit...

— Oui, mais on peut toujours devenir accusé."

ANECDOTE.

La race de Calino ne s'éteindra jamais.

Un de nos amis se présente hier matin chez M. X., qu'il trouve fort occupé. Il avait sur la table une centaine de numéros des journaux qu'il compulsait avec le plus grand soin.

— Que diable faites-vous donc là ? lui demanda notre ami.

— Eh ! ne m'en parlez pas, j'ai entrepris un travail diabolique. Je fais le relevé de tous les mariages de l'année.

— Mais dans quel but ?

— Je veux savoir s'il s'est marié plus d'hommes que de femmes (*historique*).

A propos d'un événement récent, un journal racontait cette jolie anecdote, souvenir de la campagne de Crimée :

— Un officier prussien, venu en amateur pour assister à la campagne, soutenait constamment, le verbe haut, que jamais les Français ne prendraient Sébastopol. Un soir, à table, le Prussien qui buvait sec, reprit ce nouveau son thème favori, si haut que cette fois un officier français crut devoir le relever vivement :

— Vous vous trompez, monsieur, nous prendrons Sébastopol !

— Non, vous ne prendrez pas Sébastopol !

— Si, nous prendrons Sébastopol !

— Je soutiens que vous ne prendrez pas Sébastopol !

— Nous affirmons que nous prendrons Sébastopol.

— Je parie que vous ne prendrez pas Sébastopol !

— Combien voulez-vous parier que nous prendrons Sébastopol ?

Le teuton, qui à force de boire et de crier avait les yeux hors de la tête, prit une grosse clef dans sa poche, en frappa rudement la table, et s'écria :

— " Ecoutez tous ! je vous donne ma parole d'honneur que j'avalerai cette clef si vous prenez Sébastopol."

Les Français prirent acte de ce serment d'ivrogne, et l'on se sépara sans rancune ; mais le capitaine prussien voulut absolument laisser son nom et son adresse.

Lorsque Sébastopol fut pris, nos jeunes gens se cotisèrent pour faire exécuter par le premier confiseur de Metz une énorme clef de chocolat. On l'entoura de papier d'étain ; elle fut soigneusement emballée et adressée au capitaine avec ces simples mots :

— " Vous êtes trop galant homme, monsieur, pour manquer à un serment solennel ; mais nous ne nous pardonnerions pas de priver S. M. le roi de Prusse d'un officier de votre mérite et de votre énergie. Aussi l'Ecole d'application vous prie-t-elle instamment d'avaler cette clef de préférence à la vôtre."

L'auteur d'un ouvrage sur les aliénés terminait son second volume par une citation du docteur Péné. Ayant remarqué à l'épreuve que cette citation manquait de guillemets, il écrivit au bas de la dernière page : *Il faut guillemeter tous les aliénés*. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en lisant quelques jours après en belles italiques cette phrase qui terminait son ouvrage : "*Il faut guillotiner tous les aliénés*."

Un de nos chanteurs en renom avait accepté l'invitation à lui faite par un bon curé, de concourir à une matinée musicale donnée au bénéfice d'un orphelinat.

Après le concert, un déjeuner réunit les exécutants et les organisateurs de cette petite fête. Une des meilleures places était de droit réservée à l'artiste qui trouva sous sa serviette un œuf de Pâques dont l'enveloppe fragile se rompit en laissant rouler cinq louis.

— Oh ! Monsieur le curé, dit-il gaiement, combien vous connaissez mal mes goûts. J'adore les œufs à la coque, mais je n'en mange que le blanc. Ne vous étonnez donc pas si je laisse le jaune sur mon assiette."

A la porte d'un musée, un invalide mis de plan-ton reçoit pour consigne de ne laisser entrer aucun *civil* sans lui faire déposer sa canne au vestiaire.

— Passe un monsieur les mains dans ses poches.

— Bourgeois, votre canne au vestiaire, dit l'invalide.

— Ma canne !... mais je n'en ai pas.

— Tant pis, allez en chercher une."

La foule s'arrêtait un jour devant la boutique d'un industriel de la rue Saint Honoré et chacun de rire. Sur une des vitres, en effet, on lisait :

« On est prié de ne pas confondre ce magasin avec celui d'un autre charlatan qui est venu s'établir en face. »

Un avocat affligé d'une laidéur de première classe devait plaider dans une affaire correctionnelle : à l'appelle de la cause, il ne se présente pas.

« Monsieur le président, dit un de ses confrères, je suis chargé par lui de vous demander la remise à huitaine.

Le président.—Est-ce qu'il est malade ?

L'Avocat.—Non, monsieur le président, il se marie.

Le président.—C'est bien invraisemblable, mais enfin... à huitaine."

On lisait dans le *Moniteur* du 15 septembre 1840 :

« La Belle-poule est partie ce matin, poussée par un joli vent de S. E. » Un monsieur, qui n'était pas fort sur les abréviations, lut avec un magnifique sangfroid : « La Belle poule est partie, poussée par un joli vent de Son Excellence : »

En police correctionnelle :

Le président.—Votre profession ?

Le prévenu.—Je suis modèle aux Beaux-Arts.

Le président.—Vous ne l'êtes pas ailleurs, paraît-il ?

Le prévenu.—Non, mon président.

Le président.—C'est justement pour cela que le tribunal vous condamne à un mois de prison.

HYGIÈNE DES PROFESSIONS.

Un soin de premier ordre, ce serait d'indiquer aux jeunes gens les professions les mieux assorties à leur complexion ou robuste ou délicate. Il est essentiel d'approprier les professions à la structure du corps et aux aptitudes de l'esprit, de telle manière que tous les devoirs ou les labeurs qu'elles imposent puissent toujours s'accomplir sans dégoût comme sans fatigue, et qu'au lieu de nuire au juste équilibre des organes et des fonctions, elles aient au contraire pour effet d'en assurer le maintien durable, ou même de le rétablir s'il est dérangé.

Malheureusement ce choix d'une profession offre souvent de grands obstacles.

S'il s'agissait toujours uniquement d'occuper l'activité et les loisirs sans but d'utilité matérielle, sans espérance de lucre ni besoin de salaire, toujours alors il faudrait conseiller des travaux qui missent principalement en jeu les organes les plus faibles du corps ; car c'est le vrai moyen de perfectionner, non seulement l'individu en lui-même, mais sa descendance entière.

Par malheur, la conjoncture dont nous parlons est la plus rare ; presque toujours le jeune homme qui consulte quant au choix d'une carrière, attend tout de ses travaux, sa position sociale comme ses moyens d'exister. Dès lors on conçoit qu'il lui serait déraisonnable de ne pas utiliser avec préférence celles de ses facultés ou ceux de ses organes qui semblent promettre le plus de puissance et de ressources.

C'est ainsi que le bien-être actuel des individus vient compromettre leur propre avenir et s'opposer à l'amélioration graduellé de l'espèce.

Les professions, principalement quand elles sont héréditaires, sont sans contredit une des causes les plus agissantes de l'abâtardissement de la race humaine.

L'hygiène philosophique, ou de l'espèce entière, a donc pour puissant antagoniste l'intérêt des in-

dividus, et voilà pourquoi on doit la regarder comme impraticable, pourquoi la perfectibilité des peuples est impossible.

La même profession qui fait subsister l'homme, détermine quelquefois prématurément sa fin. Elle peut abrégé sa vie soit par la fatigue qu'elle entraîne, soit par les accidents qu'elle occasionne, d'autrefois par les excès dont elle fournit le prétexte ou l'excuse.

Il est certain que l'organisation se trouve graduellement modifiée et quelquefois notablement altérée par la constante répétition d'actes toujours semblables.

Chaque profession détériore à sa manière la structure de l'homme qui lui consacre son activité : chacune à son cachet, ses stigmates, ses maladies ou ses accidents, quelquefois aussi ses avantages.

Ainsi le portefaix a des muscles volumineux, de larges épaules, indices d'une poitrine spacieuse. Le cultivateur à le dos souvent voûté, la démarche lourde, la voix forte par l'habitude de parler de loin, le teint brûlé par le soleil, un appétit vigoureux, proportionné aux travaux, et un vaste estomac s'arrangeant de toute nourriture, sans préférence marquée pour aucune.—Les bouchers ont le teint fleuri, un bel embonpoint, un appétit médiocre, un estomac étroit.—Les mineurs ont le teint livide les yeux sensibles à une lumière un peu vive.—Les ouvriers sur métaux sont maigres, et souvent tremblotants.

Les gens de lettres ont ordinairement un cerveau volumineux, trop souvent excité. En bien comme en mal, leurs nerfs exercent une prééminence manifeste sur le reste des organes. J'en dis autant des artistes et des savants, mais surtout des poètes.

Les nerfs sont plus taciturnes et plus rassis, plus calmes, en un mot, chez les hommes a donné à des travaux corporels et fatigants. Les artisans, à cause de cela, ont des maladies ordinairement plus instantanées, plus aiguës et d'une issue plus prompte, ils sont moins exposés au délire, ainsi qu'aux longues souffrances.

Mais si beaucoup de professions engendrent des maladies, il en est aussi plusieurs qui jouissent d'une vertu préservatrice.

Ainsi les ouvriers sur cuivre, sur zinc et sur salpêtre, sont rarement atteints de maux d'yeux.— Il est rare que la goutte attaque ceux dont les jambes fatiguent sans relâche.—Les femmes-tisserands, les faiseuses de rubans et de *tirans*, ne sont pas exposées aux fleurs blanches et aux pâles couleurs comme les femmes oisives de nos cités. C'est peut-être pour avoir fait une observation analogue, que le célèbre Tronchin enjoignait aux femmes mondaines du 18e siècle de frotter elles-mêmes le parquet de leurs appartements.—Les maladies de la peau épargnent les vidangeurs, de même que ceux qui préparent le soufre, comme aussi les ouvriers qui manipulent la poudrette. La plupart des mineurs paraissent préservés de la phthisie pulmonaire.

L'extrême fatigue en des corps plein d'énergie a suffi quelquefois pour guérir des maladies pour la cure desquelles la médecine avait échoué. Des squirrhes, des tumeurs chroniques, et même la syphilis, se sont plus d'une fois dissipées, sans remèdes ni médecin, en des hommes robustes expiant leurs crimes, dans les bagnes, par les plus rudes travaux que la loi inflige à ceux qui l'ont grièvement transgressée.

Mais il est plus ordinaire de voir la constante répétition des mêmes actes amener des changements vicieux dans la structure, et, par contrecoup, nuire à des organes essentiels, en changer la situa-

tion, en empêcher l'accroissement ou entraver les fonctions. Par exemple, les grands efforts déterminent des hernies, des ruptures, des coups de sang vers la tête, des déviations difformes.

Les hernies, ensuite, troublent nécessairement les digestions, outre qu'elles exposent à des étranglements et à la mort.—La paralysie et une notable altération de l'intelligence sont des résultats familiers aux coups de sang et à l'apoplexie.—Certaines ruptures entravent simplement les mouvements ; mais d'autres produisent soudainement la mort : celles des gros vaisseaux, par exemple.—Le rétrécissement habituel de la poitrine, chez les personnes trop sédentaires ou trop assidues, peut occasionner de la toux, de l'oppression, l'asthme même, et quelque fois conduire insensiblement à la phthisie, surtout s'il existait dès l'origine une notable disproportion entre le volume du cœur et la capacité des poumons.

Plus les professions sont dangereuses et plus ceux qui les exercent doivent apporter de ponctualité dans l'observation des lois de l'hygiène. La prudence doit croître à proportion du péril qu'il faut combattre ou conjurer.

Il est d'observation certaine que la mortalité des professions, quelles que soient les maladies, ou plus nombreuses ou moins fréquentes qu'elles suscitent, est en raison inverse soit de la propreté compatible avec leur exercice, soit du lucre qu'elles procurent et du bonheur qu'elles permettent.

On pourrait diviser les professions en trois classes distinctes :

1o Celles qui exigent de grands efforts corporels ;
2o Celles qui exposent à des émanations dangereuses de bouffissures, d'érysipèles, d'ulcères variqueux, d'étourdissements, de couperoses, etc.

Le métier de blanchisseur, tel qu'on l'exerce à nos portes et sous nos yeux, engendre mille maux : il expose à la contagion, à des vapeurs nuisibles, aux subites alternatives du froid et du chaud, aux rhumes et aux rhumatismes, au coriza ou rhume de cerveau, à l'enchifrènement, aux polypes du nez, à la suppression des mois, à l'essoufflement, à l'asthme, à des crevasses douloureuses, à des maux d'yeux fort tenaces, à l'œdème, aux hydropistes, aux ulcères des jambes, aux varices, aux chutes de matrice, etc. Ce sont là autant d'effets, soit des vapeurs irritantes qui s'échappent des cuves, soit des fréquentes vicissitudes de température ; ce sont les résultats du séjour habituel dans des lieux humides, ou de la malpropreté inhérente à la profession.

Ce qui ajoute encore aux dangers que nous venons de mentionner, c'est la mauvaise habitude où sont la plupart des citadins de tenir leur linge sale constamment renfermé, au lieu de le suspendre en plein air hors de l'appartement qu'on habite.—Les blanchisseurs doivent soigneusement faire des ablutions d'eau chlorurée dans leurs demeures et leurs buanderies.

Les boulangers, les amidoniers, les bluteurs et mesureurs de grains, les charbonniers, les droguistes et les parfumeurs sont exposés à des inconvénients de ce genre. Il serait assez facile de s'en préserver à l'aide de voiles de gaze, d'éponges

mouillées, de masques de verre, comme ceux dont la Brivilliers et Sainte-Croix faisaient usage ; ou bien encore en employant des capuchons perméables au jour mais non à la poussière.

Les parfumeurs sont enclins aux vapeurs, aux maux de nerfs, aux migraines, aux rhumes de cerveau, aux enchifrènements, à la perte de l'odorat, comme aussi à l'impuissance, à cause des fleurs et des parfums dont ils vivent entourés. Ils ont souvent des tremblements, de même que ceux qui exploitent ou manipulent le mercure.

Ceux qui préparent le tabac sont sujets aux vomissements, aux étournements, aux descentes, aux hémorrhagies et aux coliques.

Les pileurs et les droguistes sont quelquefois tout à coup suffoqués en pulvérisant et tamisant de l'ipécacuanha ; d'autres fois ils sont atteints d'une rétention d'urines, parce qu'on a pulvérisé près d'eux des cantharides.

Les différentes personnes dont nous venons de parler doivent autant que possible travailler sous le manteau d'une bonne cheminée, employer le fourneau d'appel de Darcet, et tourner le dos au vent.

Quant aux ouvriers boulangers, ils sont sujets à de grandes maladies, leur vie est courte. Mais cela paraît tenir à leurs fatigues nocturnes, à leurs habitudes irrégulières, à la perte du sommeil, aux cris habituels, à leur nudité surtout, nudité pareille en toute saison, beaucoup plus qu'aux molécules pulvérulentes qu'ils respirent.

Les peintres, au lieu d'afficher la malpropreté avec cynisme, devraient se surveiller attentivement, se baigner souvent, dégraisser leurs mains huileuses avant de manger, changer de linge, se distraire au grand air, travailler à *vent arrière*, prendre beaucoup d'exercice, être sobres, se nourrir de choses légères, de fruits cuits et laxatifs, prendre des lavements et s'abstenir strictement de tout ce qui excite ou échauffe.

Les ouvriers sur métaux et ceux qui font usage d'ingrédients métalliques, les peintres, les marchands de couleurs, les doreurs, les potiers d'étain, les imptimeurs en taille douce, etc., sont souvent affectés de la *colique* dite des *peintres*, colique avec dépression du ventre, sans fièvre ni inflammation, mais avec constipation, crampes, difficulté d'uriner ; et quelquefois avec tremblements, paralysie, salivation, pour ceux au moins qui exploitent ou manipulent le mercure. La folie elle-même et l'idiotisme se sont montrés à la suite des autres symptômes que nous venons d'indiquer.

Les tailleurs sont fort sédentaires et souvent maladifs. Ils ont fréquemment des maladies de la peau, de mauvaises digestions ou de l'oppression : quelquefois la phthisie.—Ils ont tort de se croiser les jambes et de travailler accroupis, surtout dans les temps chauds de l'année ; car cela les dispose aux hémorrhoides et à l'incontinence.

En général, la couture de même que beaucoup d'autres occupations sédentaires et assujétissantes, ne convient qu'aux personnes ayant la respiration libre, de bonnes digestions, et le cœur peu palpitant.

(A continuer.)

L'Album paraît toutes les Semaines avec 24 pages de matières. Le Prix est de \$3.00 par année \$1.50 pour Six Mois.

DUVERNAY, FRERES & DANSEREAU.